



Secretariat général  
de la Communauté du Pacifique

Ressources marines et  
**Formation**

Numéro 16—Janvier 2002

**BULLETIN D'INFORMATION**



**Éditeur:** Michel Blanc, Conseiller pour la formation et l'éducation halieutiques, Section Formation, CPS, B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex (Nouvelle Calédonie). Téléphone : +687 262000; Télécopieur : +687 263818; Courrier électronique : michelB@spc.org.nc **Production:** Section Information, CPS, B.P.D5, 98848 Nouméa Cedex, (Nouvelle Calédonie). **Imprimé avec le concours financier du gouvernement français.**

## ÉDITORIAL

Ce numéro de notre bulletin d'information sur l'éducation et la formation halieutiques est une mine d'informations qui passionneront tous les intervenants du secteur de la pêche intéressés par les activités de formation halieutique.

Outre le compte rendu habituel des activités de la section Formation halieutique de la CPS, ce bulletin fait le point sur les cours dispensés par le Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est, l'Office japonais de coopération internationale, aux Tonga, au Samoa, aux États fédérés de Micronésie, et relate l'inauguration officielle de l'École maritime de Vanuatu. Le lecteur trouvera aussi des informations communiquées par les services des pêches de Nauru, du Samoa, de Niue et de Vanuatu.

Les exploitants de navires commerciaux liront avec intérêt un article concernant la prochaine mise en fonctionnement de systèmes de gestion de la sécurité dans la région, tandis que les patrons de société de pêche prendront connaissance d'une nouvelle action de formation destinée à leur équipage, organisée par l'Académie australienne des pêches en Australie méridionale. Un article traitant de la co-gestion d'une entreprise de pêche samoane pourrait donner quelques idées à des directeurs de pêcherie de la région.

Bonne lecture !

**Michel Blanc**

## Sommaire

ACTUALITÉS p.2

NOUVELLES DES  
SERVICES DES PÊCHES  
p.7

ACTIONS DE FORMATION À  
LA PÊCHE DE LA CPS p.11

NOUVELLES DES CENTRES  
DE FORMATION ET  
D'ENSEIGNEMENT p.14





# ACTUALITÉS



## Co-gestion d'une entreprise de pêche thonière au Samoa: un modèle pour la région?

*par Michel Blanc, Conseiller pour la formation et l'éducation halieutiques*

Depuis 1995, les activités de la pêche commerciale au large ont rapidement augmenté au Samoa suite à l'introduction de palangres horizontales pour capturer des thonidés de belle taille pour l'exportation, principalement à destination des conserveries de Pago Pago. Les prises de thon sont passées de 1 700 tonnes en 1996 à 5 100 tonnes en 1999. Cette filière emploie plus de 1000 personnes et rapporte au pays la plus grande partie de ses recettes d'exportation.

L'expansion rapide de la pêche au large suscite de nombreux problèmes pour le secteur privé comme pour le secteur public. Trente-trois personnes ont péri en mer entre 1997 et 2000 faute de connaissances du matelotage et d'un matériel de sécurité adéquat et à cause de bateaux mal conçus. Des quantités considérables de poissons continuent à être rejetées en raison d'un traitement inadéquat à bord. Le port d'Apia manque de facilités de mouillage pour abriter les bateaux de pêche de plus en plus nombreux. Bien que le gouvernement ait pris des mesures pour s'attaquer à certains de ces problèmes en mettant notamment en place un réseau de radiocommunication VHF et en faisant appliquer les règles exigibles en matière de sécurité et d'équipage à bord des embarcations de pêche, les responsables de ce secteur d'activité n'ont guère eu jusqu'à présent leur mot à dire dans la prise de décision.

La responsabilité du développement durable et de la gestion rationnelle de la pêche au large ne relève pas seulement des services publics mais aussi des différents intervenants enga-

gés dans cette activité. Conscient de la diversité de ces intervenants, le Samoa a pris l'initiative, en octobre 1999, de créer un comité consultatif de gestion de la pêche commerciale, le *Commercial Fisheries Management Advisory Committee* (CFMAC).

Ce comité est composé de représentants élus des pêcheurs des îles d'Upolu et de Savaii, de constructeurs de bateaux et d'exportateurs de poisson ainsi que de représentants nommés par le Service des pêches, le ministère des Transports, le département du Trésor, la direction du Port et le ministère du Commerce et de l'industrie. Le comité se réunit régulièrement tous les deux mois et tient parfois des réunions spéciales pour examiner des questions particulières ayant un caractère d'urgence.

Le CFMAC est devenu le point de contact tant du secteur privé que public lorsqu'il s'agit de traiter de questions de développement et de gestion concernant la pêche au large, de soumettre des conseils et de présenter des recommandations à l'examen du gouvernement du Samoa. À ce jour, le comité s'est occupé de questions très diverses, telles que la sécurité en mer, la formation des équipages, la qualité des produits de la mer et la réglementation y afférente, les infrastructures à terre, la gestion et la pérennité des ressources. D'une manière générale, le CFMAC est un lieu où se discutent les questions ayant trait à la pêche commerciale au large, où l'on cerne les problèmes et où on tente de les résoudre. Grâce à cette démarche et à l'interaction du comité et des intervenants, le Samoa acquiert une meilleure connaissance de cette filière et exerce un meilleur contrôle sur la gestion des pêcheries.



*Une partie de la flottille d'alias à Apia (Samoa)*

Ayant déjà fait œuvre novatrice en confiant la gestion des ressources côtières aux communautés de pêcheurs locaux, le Samoa poursuit dans cette voie en imaginant un système de co-gestion des ressources de la pêche au large. La section Formation de la CPS souhaite vivement faire connaître la stratégie adoptée par le Samoa à toute la région et elle

publiera bientôt un manuel décrivant les objectifs et activités du CFMAC en collaboration avec le Service des pêches du Samoa. La section Formation envisage également d'organiser un atelier régional sur la co-gestion des ressources de la pêche commerciale, en fonction des réactions des pays de la région et des fonds disponibles.

## Programme de stages de l'AFA et de la CPS pour les pêcheurs océaniques

*Grant Carnie  
Conseiller principal en formation et perfectionnement  
Australian Fisheries Academy*

Un programme mixte de formation et de placement, conçu l'an dernier conjointement par la section Formation halieutique de la CPS et l'École australienne de formation halieutique (AFA), a été mis en œuvre en Australie en octobre 2000. S'inspirant de l'excellent programme de stages proposé par l'AFA à de jeunes équipages de pêche australiens, ce programme pilote doit permettre à six pêcheurs océaniques d'accroître leurs connaissances et d'acquérir de l'expérience dans le secteur australien de la pêche. Après avoir reçu une formation spécialisée aux établissements de Port Adélaïde et de Port Lincoln de l'AFA, les stagiaires embarquent sur des bateaux de pêche australiens pratiquant une pêche semblable à celle à laquelle ils se livrent dans leur pays.

Les stagiaires venus des Tonga, de Papouasie Nouvelle-Guinée, de l'île de Yap (États fédérés de Micronésie) et des Îles Salomon pratiquent la pêche thonière à la palangre et à la senne dans leurs pays d'origine et la pêche à la crevette en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Arrivés à Adélaïde au début d'octobre, pendant une vague de froid inhabituelle, et après avoir posé leur sac dans leur chambre près de la *Fort Largs Police Academy*, leur première escale a été dans un magasin pour acheter des vêtements plus chauds. Les stagiaires ont passé deux semaines à Port Adélaïde pour se former à diverses techniques - fabrication de cordages, de câbles et de filets, manœuvre des bateaux et transmissions radio pour obtenir le brevet d'opérateur radio décerné par l'organisme australien de réglementation des communications.

Le programme s'est poursuivi à la mi-octobre à l'établissement de l'AFA situé sur le front de mer du port de pêche de Port Lincoln, un des plus grands ports de pêche australiens et certainement le plus diversifié. Port d'attache de la

florissante flottille de pêche du thon rouge du Sud et site de la pisciculture du thon, Port Lincoln abrite des bateaux de pêche de la crevette, du homard, de la sardine et du crabe, ainsi que des chalutiers et des bateaux de pêche de poissons à écailles. On y pratique aussi la récolte de l'ormeau et l'on y trouve une aquaculture en pleine expansion de l'huître, de la moule, de la coquille St-Jacques, de la sériole, du saumon des dieux et du lutjan.



*William Tewaii, de Papouasie Nouvelle-Guinée, reçoit son diplôme de Martin Payne, P.D.G. de l'École australienne de formation halieutique*

Les stagiaires habitaient dans des appartements de la marina, à cinq minutes de marche de l'établissement. Le paysage n'était sans doute pas aussi beau et paisible que celui de leur île, mais les stagiaires ont néanmoins estimé qu'il y avait pire que vivre durant deux semaines dans un appartement du front de mer. Après une première visite des flottilles de pêche locales, des usines de traitement des poissons et fruits de mer et des entreprises aquacoles, les stagiaires ont entamé la seconde moitié de leur formation théorique. Des formateurs de l'AFA leur ont décrit les méthodes de pêche employées en Australie et, en particulier, pour les pêches semblables à celles que les stagiaires pratiquent dans leur propre pays, notamment la fabrication des engins de pêche et la recherche du poisson à l'aide d'appareils électroniques. Les stagiaires retrouvèrent ensuite un groupe d'élèves australiens pour suivre le cours des règles de sécurité en mer

et à bord des bateaux et une initiation à la manipulation des produits de la mer. Les deux groupes se sont bien mélangés et les stagiaires océaniques plus expérimentés ont pu aider les Australiens tout nouveaux dans ce métier.

La formation théorique s'est terminée le 2 novembre, à Port Lincoln, par une cérémonie de remise de diplômes aux stagiaires océaniques et aux apprentis-pêcheurs australiens de l'année précédente. Après avoir reçu leur diplôme du directeur de l'École australienne de formation halieutique, Martin Payne, et du député local, M<sup>me</sup> Liz Penfold, les stagiaires ont fêté la fin de la première partie de leur stage avec les capitaines, les équipages, les représentants des pêcheries et le personnel de l'AFA.

Les stagiaires se sont dispersés le lendemain pour rejoindre des bateaux de pêche ancrés dans diverses régions de l'Australie, qui est parti à la pêche thonière à la palangre avec la *Great Barrier Reef Tuna Company*, à Cairns, en Australie du Nord, ou avec deux exploitants privés d'Ulladulla, en Nouvelle-Galles du Sud, qui a embarqué à bord d'un chalutier congélateur ultramoderne de Port Lincoln

pour la pêche de la crevette; d'autres encore sont partis à la pêche à la senne de la bonite sur la côte est de l'Australie, à bord du *Maria Luisa*, propriété de *AFF Fisheries*, de Port Lincoln. Les stagiaires sont restés à bord du bateau auquel ils avaient été affectés jusqu'à leur départ de l'Australie, fin décembre, juste à temps pour fêter Noël en famille. Nous espérons que la réussite de ce programme pilote qui a comblé et dépassé toutes les attentes jettera les bases d'un partenariat durable entre l'AFA et la CPS, pour l'organisation à intervalles réguliers de stages de ce type. L'AusAID étudie actuellement une proposition relative à la poursuite de ce programme et toutes les parties intéressées espèrent que le financement futur du programme sera approuvé. Le succès de ce programme est le fruit des efforts de tous les intervenants, entre autres du personnel de la CPS et de l'École australienne de formation halieutique, des employeurs hôtes et, surtout, des stagiaires océaniques qui y ont pris part. Leur enthousiasme, leur intérêt et leur désir d'acquérir de nouvelles compétences sont tout à leur honneur, à celui de leurs employeurs et de leur pays d'origine. Nous avons tous eu beaucoup de plaisir à être avec eux et ils laisseront un souvenir impérissable dans l'esprit de tous ceux qui les ont côtoyés.



*Exercice de navigation à l'établissement de l'AFA à Port Adélaïde*



*Junior Delaiverata, des Îles Salomon, à la barre, pour un exercice de pilotage*



*Ignatius Falmed, de Yap, ainsi que Kami Hulape et William Tewaii, de Papouasie Nouvelle-Guinée, manœuvrant avec adresse à Port Adélaïde*



*Des stagiaires dans la salle de classe de l'AFA à Port Adélaïde, avec Hagen Stehr, Président du conseil de l'AFA et personnalité éminente du secteur de la pêche australien*

## **Une nouvelle approche de la sécurité des navires et des équipages, les systèmes de gestion de la sécurité**

Un système de gestion de la sécurité (SGS) est un ensemble de procédures actives et étayé de supports tangibles destiné à réduire les risques d'accidents pour les équipages, le navire et le milieu marin tout en améliorant la rentabilité et la qualité des sorties en mer.

Un SGS comporte une série de procédures et de documents écrits (qui figure dans le *Manuel de gestion de la sécurité du navire*) et d'inspections ou de contrôles périodiques que doit réaliser l'autorité chargée de surveiller l'application du système. Dans le monde entier, les SGS remplacent actuellement "le vieux système d'enquête annuelle". La mise en place du SGS dans le Pacifique a été retenue comme thème

d'un atelier régional qui s'est déroulé à Nadi les 29 et 30 mars et dont la coordination a été assurée par les agents de la section Formation halieutique.

Le Code international de gestion de la sécurité (code ISM) de l'Organisation maritime internationale (OMI) impose aux pays signataires de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) que tous les cargos et les bateaux de passagers de plus de 500 t adoptent un SGS. La date limite fixée par l'OMI à ces États pour qu'ils incluent le Code ISM dans leur législation et aux compagnies de navigation pour qu'elles dotent leurs navires de SGS a été fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2002. Bien que les navires non

concernés par la Convention (cargos et bateaux de passagers d'un tonnage inférieur à 500 tj et bateaux de pêche) ne soient pas tenus de disposer d'un système de gestion de la sécurité, beaucoup de pays imposent néanmoins ces systèmes à toutes les catégories de navires.

En Nouvelle-Zélande, par exemple, tous les navires commerciaux sont tenus d'avoir un SGS, indépendamment de leur taille. Les navires de moins de 500 tj utilisent un système qui a pour sigle SSMS. Ce système, dont l'application est contrôlée par des sociétés privées, est assez détaillé et très proche du SGS imposé aux navires qui relèvent de la Convention SOLAS. Les navires commerciaux de moins de six mètres sont dotés d'un "Inventaire des équipements et mesures de sécurité", version condensée et moins complexe du SSMS, qui est vérifié par des personnes agréées par la Direction néo-zélandaise de la sécurité maritime.

Ces systèmes fonctionnent parfaitement en Nouvelle-Zélande, et les sociétés se félicitent de ce renforcement de la sécurité (moins de blessures et d'accidents) et de la rentabilité accrue de leurs opérations de transport maritime/de pêche, malgré le coût du système. De plus, l'application de tels systèmes permet aux compagnies d'assurer leurs navires plus facilement et à moindre coût.

L'atelier de Nadi sur le SGS s'est inscrit dans le cadre de la sixième Réunion de l'Association des établissements océaniques de formation aux métiers de la mer et des autorités maritimes, organisée par le programme Affaires maritimes de la CPS. Son objectif était double : tout d'abord, expliquer aux représentants des autorités maritimes et des établissements de formation aux métiers de la mer le Code ISM et la façon dont il devrait être mis en application; ensuite, passer en revue divers SGS pouvant convenir aux navires battant pavillon d'un État océanique non partie à la Convention. Des conférenciers extérieurs de l'École des pêches de Nouvelle-Zélande, de la Direction néo-zélandaise de la sécurité maritime et des autorités portuaires des Îles Cook ont parlé de leur expérience de l'utilisation des SGS et ont présenté les différents systèmes employés dans leur pays. Pour les pays tenus de se conformer à la Convention SOLAS, la mise en œuvre de l'ISM est bien expliquée et semble ne laisser place à aucune ambiguïté. Quant aux navires non concernés par la Convention, ils jouissent d'une souplesse totale. Certains pays peuvent souhaiter rendre obligatoire l'adoption de SGS à toutes les catégories de navires ou à certaines seulement (auquel cas ceux-ci peuvent choisir parmi plusieurs types de système); d'autres pays ne voulant pas user de cette autorité laissent les sociétés de navigation libres d'utiliser ou non un SGS. Après les exposés présentés par les intervenants extérieurs, les participants ont débattu de l'utilité des SGS dans le Pacifique. Il est intéressant de relever que les trois armateurs locaux qui avaient été invités à participer à l'atelier ont vivement insisté sur leur adoption dans la région. À l'issue de leurs discussions, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

"Il est recommandé que la CPS élabore :

- une législation générique en matière de SGS applicable à tous les navires ne tombant pas sous le coup de la Convention, pour les pays qui la souhaitent;
  - un dossier d'information sur les SGS à l'intention des équipages, des sociétés de navigation et des autorités maritimes;
  - des manuels génériques sur la gestion de la sécurité, éventuellement sur un support informatique; et
  - un module de formation destiné aux établissements de formation aux métiers de la mer.
- Les participants ont aussi invité la CPS à faciliter la mise en application (obligatoire pour les navires régis par la Convention SOLAS) du Code ISM dans la région.

L'atelier de Nadi semble avoir atteint ses objectifs. Maintenant, les participants connaissent bien le Code ISM et savent comment le mettre en application d'ici à juillet de l'an prochain. Ils ont emporté avec eux une importante documentation présentant toute une série de SGS destinés aux navires ne tombant pas sous le coup de la Convention, y compris un système très simple d'aide-mémoire utilisé aux Îles Cook et un inventaire type d'équipements et de mesures de sécurité établi par la section Formation pour les bateaux commerciaux propulsés par des moteurs hors bord. Le programme Affaires maritimes et le département des Pêches de la CPS s'inspireront des recommandations issues de l'atelier pour préparer la mise en place du SGS, dans le but ultime d'améliorer la sécurité des transports maritimes et des opérations de pêche dans la région Pacifique.

Au moment de la rédaction de cet article, le programme Affaires maritimes et la section Formation halieutique de la CPS se concertaient pour déterminer "les responsabilités de chacun". De l'avis des responsables de la section Formation, le programme Affaires maritimes devrait se charger des recommandations relatives au Code ISM, tandis que la section Formation devrait être responsable du suivi des recommandations concernant la gestion de la sécurité des navires.

Compte tenu de l'expérience de la section Information en matière de promotion de la sécurité des navires, de l'existence de notre réseau de sociétés de bateaux de pêche et du fait que la majorité des navires qui ne sont pas concernés par la Convention dans la région sont des navires de pêche, je crois que la section est en mesure de donner une suite efficace aux recommandations émanant des participants à l'atelier, en étroite collaboration avec le programme Affaires maritimes.



# NOUVELLES DES SERVICES DES PÊCHES



## Classement du thon au Samoa

par Michel Blanc

Conseiller pour l'éducation et la formation halieutiques  
CPS, Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Le Service des pêches du Samoa a fait récemment une analyse des besoins de formation de la filière du thon. La formation des entreprises locales exportatrices de poisson en matière de classement du thon était au nombre des besoins prioritaires établis par cette enquête. Bien que le thon blanc constitue le plus gros des prises et soit exporté congelé vers les deux conserveries des Samoa américaines, les exportateurs locaux commencent à exporter du thon frais réfrigéré vers Hawaï et la partie continentale des États-Unis. Le thon jaune et le thon obèse doivent être minutieusement classés avant d'être emballés et exportés vers les marchés de sashimi du Japon, des États-Unis d'Amérique ou de l'Australie.

La classification d'un thon blanc destiné à l'exportation vers Pago Pago est fort simple. La fraîcheur est le principal critère et tous les poissons bien réfrigérés après le débarquement et livrés à l'exportateur dans un maximum de deux semaines pourront être mis en conserve. L'envoi d'un thon jaune ou d'un thon obèse à un marché étranger de sashimi repose encore sur beaucoup d'autres critères.

Il faut tenir compte de la couleur de la chair, de la teneur en huile, de la présence de chair brûlée, de la forme, de la taille, de la fraîcheur, de l'apparence extérieure du poisson et de la présence de maladies ou de parasites mais ce n'est pas tout. D'autres facteurs comme la situation du marché et la production des concurrents entrent en ligne de compte. C'est dire toute l'importance d'une bonne communication entre l'agent qui évalue les pièces, le directeur de la société et les acheteurs étrangers. Autrement dit, il faut de nombreuses années d'expérience pour devenir un expert de la classification.

Le Service des pêches du Samoa a décidé en novembre dernier de solliciter les services de la section Formation de la CPS pour pourvoir aux besoins des exportateurs locaux. Le personnel de la section a déjà une grande expérience de la tenue d'ateliers sur la manipulation du thon dans la région, mais il n'avait encore jamais conduit d'atelier national traitant spécialement de la classification du thon.



*Albert Petersen, le professionnel de la classification du thon, avec 15 années d'expérience à Fidji*

La section a donc décidé de faire appel aux services d'un professionnel de la classification du thon et, après plusieurs tentatives infructueuses au Japon et à Hawaï, elle a pris contact avec le «classificateur» le plus expérimenté de Fidji, M. Albert Petersen, de *Great Pacific Seafood*. Heureusement, Albert avait très envie de participer à ce projet de formation et son patron a accepté de le libérer pendant toute la durée de l'atelier tenu à Apia. Durant ses quinze années de travail dans l'industrie thonière de Fidji, presque toujours à *Fiji Fish Ltd.*, M. Petersen a classé des centaines de milliers, voire des millions de thons. La section Formation ne pouvait trouver meilleur spécialiste pour cet atelier !

L'atelier, qui a eu lieu les mardi 12 et mercredi 13 décembre, comprenait des cours théoriques dans

les locaux du Service des pêches et des démonstrations pratiques de classification dans les usines de transformation des quatre exportateurs de thon établis à Apia.

Les cours théoriques ont consisté en l'explication, à l'aide d'un diaporama des divers critères de classification, de ce qu'est le sashimi et de la commercialisation du thon au Japon. Il y eut des séances sur les techniques de manipulation à bord pour montrer aux exportateurs comment les

pêcheurs locaux traiteraient leurs prises, depuis la capture jusqu'au débarquement. Bien qu'ils aient assisté à plusieurs ateliers sur la manipulation du thon, la plupart des pêcheurs locaux n'emportent pas encore assez de glace pour réfrigérer correctement leurs prises. De plus, comme les alias font maintenant des sorties de deux jours, au lieu d'un seul comme aux premiers temps de la pêche, la question de la qualité du poisson et le problème des rejets par les conserveries de Pago refont surface au Samoa.

Malgré les améliorations constatées en 1999 - les rejets des deux conserveries des Samoa américaines sont passés de 190 tonnes en 1998 à 53 tonnes en 1999 - 94 tonnes de thon blanc ont été rejetées à Pago Pago entre janvier et septembre 2000. Le Service des pêches a décidé de s'attaquer à ce problème de qualité par la formation - un cours de trois semaines sur l'analyse des risques et points de contrôle critiques (HACCP) à l'intention des exportateurs de thon en juin 2000 - et par la législation. Un programme national de contrôle de l'innocuité des produits de la mer sera mis en œuvre en 2001 et comprendra l'établissement de normes nationales de salubrité des produits de la mer applicables à la filière du thon. Durant les travaux pratiques, Albert a pu classer une grande variété de thons dans chacune des quatre entreprises d'exportation - *CJ Exports, Albacorp, Tradewinds et Apia Export Fish Packers*. Il a expliqué aux participants que la meilleure façon d'évaluer la couleur du thon consiste à comparer des échantillons de chair de plusieurs thons, prélevés près de la queue, placés sur une surface blanche à la lumière du jour (l'éclairage au néon modifie la perception des couleurs). Chez *Albacorp*, petite société exportatrice de thon blanc réfrigéré vers le marché américain, Albert a expliqué que la classification de ces thons n'exige pas d'entaille près de la queue, parce que la couleur et la teneur en huile sont assez homogènes chez le thon blanc. Les principaux critères sont la fraîcheur du poisson (les Japonais exigent que les branchies et les viscères soient laissées dans le poisson, afin de pouvoir évaluer rapidement la fraîcheur), la fermeté de la chair et l'apparence extérieure.



*Cette pièce de thon ne sera pas exportée ; elle servira à une dégustation de sashimi*

Les meilleurs thons ont été observés chez *CJ Exports*, apparemment l'entreprise la plus exigeante quant à la qualité des poissons achetés auprès des pêcheurs locaux. Un seul gros thon obèse a été inspecté et jugé conforme aux exigences du marché japonais. Albert a également classé plusieurs thons jaunes de belle apparence, commercialisables sur les marchés japonais et américain.

Dans l'ensemble, malgré des conditions naturelles peu propices à la capture de poissons de qualité exceptionnelle, les poissons évoluant dans des eaux chaudes ont une moindre teneur en matières grasses, les eaux du Samoa accueillent encore des thons jaunes et des thons obèses qui peuvent être exportés vers Hawaii et le continent nord-américain.

Il faut cependant améliorer les techniques de manipulation à bord afin d'accroître la rentabilité des exportations. Les pêcheurs locaux, qu'ils travaillent à bord d'alias ou de palangriers de plus grande taille, doivent employer les techniques décrites lors des nombreux ateliers organisés par la CPS et le Service des pêches.



*Albert montre comment prélever un échantillon de chair près de la queue du thon*

et l'opercule.

La saignée accélère le refroidissement du poisson. En effet, contrairement aux autres espèces, le thon est un poisson à sang chaud. La saignée permet d'éliminer les toxines circulant dans le sang telles que l'acide lactique qui cause la brûlure de la chair et, surtout, d'améliorer la couleur et l'apparence de la chair. Troisièmement, le thon devrait être refroidi dans la glace ou dans de l'eau de mer réfrigérée immédiatement après les deux opérations précédentes. Plus le thon est gros, plus il faut de temps

Bien faite et conjuguée à la méthode tanaguchi, la perforation du cerveau du thon interrompt toutes les réactions biochimiques dans le poisson et permet donc de préserver sa fraîcheur et la couleur de la chair. La saignée est aussi importante et devrait être faite aussitôt après la mort du poisson, soit par des entailles latérales, soit par le sectionnement de la membrane entre le col branchial



pour abaisser la température de la partie centrale à près de 0 C - au moins 24 heures pour un thon de 80 kg dans une saumure de glace! Un refroidissement rapide et complet préserve la fraîcheur du poisson et réduit le risque de brûlure. Au total, quatorze personnes ont assisté à l'atelier de classification, soit cinq employés des sociétés d'exportation de poisson, cinq pêcheurs, deux employés du Service des pêches, un employé des services samoans de contrôle sanitaire et un jeune classificateur fidjien inscrit à cet atelier par son employeur - *TriPacific Marine Ltd*. L'atelier terminé, le mercredi 12, Albert est retourné dans chaque société afin de sélectionner d'autres poissons et de fournir

des explications supplémentaires aux classificateurs locaux. Les dirigeants de ces sociétés ont vivement apprécié le contenu du cours et, tout en reconnaissant que cette formation avait permis à leurs employés d'en connaître assez pour classer le thon destiné à l'exportation sans craindre de se tromper, ils ont néanmoins demandé au Service des pêches d'organiser un atelier sur le découpage du thon en filets au début de 2001. Cette demande sera vraisemblablement communiquée à la section Formation, laquelle se mettra en quête d'un découpeur professionnel, comme elle l'a fait pour l'atelier organisé en juillet 1999 à *Celtrock Holdings*, à Fidji.



*On peut aussi prélever des échantillons de chair par carottage*



*Vérification de la température d'un beau thon obèse chez CJ Exports*



*La meilleure méthode de classification : comparer des échantillons en les plaçant côte à côte sur une surface blanche*



## “N’aggravez pas le risque, restez sobre en mer”

Niue cherche à protéger ses pêcheurs des dangers que leur fait courir la consommation d’alcool en mer. Le service des pêches de Niue a demandé à la section Formation de la CPS de l’aider à produire une affiche qui montre ce

qu’il advient des pêcheurs qui partent pêcher après avoir bu. Cette affiche, illustrée à la manière d’une bande dessinée, vient compléter les supports didactiques produits par la

section Formation qui visent à réduire le nombre d’accidents survenus sur les petites embarcations dans la région. L’affiche a été imprimée en anglais et en langue de Niue. La section Formation de la CPS peut aider d’autres pays à promouvoir la sécurité en mer. Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser au conseiller à la formation halieutique (mél : michelbl@spc.int).



## Cours de formation prévus à Nauru

Nauru ne possède pas d’établissement de formation halieutique pour l’instant, mais le service des pêches et des ressources marines de Nauru souhaite en créer un prochainement.

En attendant, le service des pêches s’efforce d’envoyer systématiquement son personnel suivre des cours de formation dans leur domaine d’activité. Cinq agents du service des pêches suivent actuellement des études:

- M. Hudson Agadio (Institut de technologie Marlborough de Nelson),
- M. Terry Amram (Université du Pacifique Sud),
- M. Charleston Deiye (Université du Pacifique Sud),

- M. Calamus Reiyetsi (Fondation japonaise pour la coopération internationale en matière de pêche) et
- M. Ken Blake (Fondation japonaise pour la coopération internationale en matière de pêche).

Le service des pêches et des ressources marines de Nauru a également décelé des besoins de formation en matière d’aquaculture, de navigation, de sécurité et de mécanique. Il envisage d’y répondre en détachant des agents pour suivre des stages aux Îles Fidji, aux Philippines, au Collège maritime australien ou à l’École des pêches de Nouvelle-Zélande.

Source : Mme Chitra Jeremiah, Service des pêches et des ressources marines de Nauru

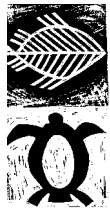
## Documentation concernant Vanuatu

Le Service des pêches de Vanuatu publie actuellement une série de fiches en couleur (format A4) intitulée Vanua-ika. Graham Nimoho, responsable principal de la vulgarisation des pêches, et Terii Luciani, spécialiste de la formation halieutique de la CPS, sont les maîtres d’œuvre de la réalisation de ces fiches qui portent sur des questions intéressantes la gestion des ressources, les techniques de pêche au fond, l’aquaculture, les derniers résultats de la recherche, l’identification des poissons et le service des pêches. Chaque fiche est rédigée dans un anglais simple et facile à lire (certains seront publiés en bichlamar) et est

agrémentée d’illustrations et de diagrammes. Des sources d’information complémentaires y sont également mentionnées.

Pendant la brève période de son détachement auprès des sections Information et Formation halieutiques de la CPS, Graham a assumé la responsabilité de la publication de deux fiches sous tous ses aspects.

Pour toute information complémentaire sur les fiches de la série Vanua-ika, s’adresser à: cfpinfo@spc.int



# ACTIONS DE FORMATION À LA PÊCHE DE LA CPS



## Deuxième cours régional sur l'exploitation et la gestion d'une entreprise de produits de la mer à l'intention des Océaniennes, Nelson

Le spécialiste de la formation halieutique, Terii Luciani, est allé à Nelson (Nouvelle-Zélande) fin novembre pour aider à la supervision d'un cours régional sur l'exploitation et la gestion d'une entreprise de produits de la mer destiné aux Océaniennes. Ce cours fait partie du programme régional de formation à la gestion des entreprises de pêche et a été financé par une subvention du gouvernement néo-zélandais.

D'une durée de trois semaines, le cours a été suivi par dix femmes venues de toute la région océanienne. L'objectif principal en était de fournir l'occasion aux femmes engagées dans des activités de transformation et de gestion commerciale des produits de la mer de perfectionner leurs connaissances techniques et d'élaborer des stratégies visant à améliorer la viabilité commerciale de leur entreprise.

Le programme du cours était articulé autour de deux grands thèmes : «Technologie et produits de la mer» et «Gestion d'une entreprise de transformation des produits de la mer», chacun de ces deux thèmes recouvrant un certain nombre de sujets ou de thèmes spécifiques, notamment:

- Technologie et produits de la mer
- Qualité et manipulation des produits de la mer
- Détérioration des produits de la mer
- Hygiène alimentaire, propreté des installations et innocuité des produits de la mer (y compris étude des principes HACCP)
- Législation en matière de produits de la mer
- Produits de la mer, procédés et techniques de transformation
- Élaboration et amélioration des produits de la mer
- Visites de conserveries
- Laboratoires/Travaux pratiques/ Groupes de travail
- Le commerce des produits de la mer
- Gestion du rendement du personnel
- Comptabilité et établissement de rapports financiers
- Établissement du budget et planification
- Commercialisation

Le dernier jour du cours, les stagiaires ont été invitées à répondre à un questionnaire sur l'évaluation du cours. L'évaluation avait été divisée en trois parties, la première portant sur le contenu du programme, la deuxième sur l'organisation générale du cours et la troisième sur divers sujets visant à aider la CPS et l'École des pêches de Nelson à planifier les cours suivants.

Plusieurs points importants sont ressortis de ces évaluations, notamment la décision d'organiser un troisième cours régional en 2001. En général, les participantes ont indiqué être plus que satisfaites du programme proposé et de l'enseignement dispensé. Les avis étaient partagés quant à l'intérêt de la comptabilité et de sujets connexes pour le groupe-cible mais plus participantes ont souligné que ces sujets faisaient nécessairement partie de leurs activités professionnelles et qu'ils avaient donc leur utilité.

De nombreuses participantes ont particulièrement apprécié le côté pratique et les visites d'usines et ont jugé qu'il serait utile de donner plus d'importance à cette partie du programme. En conséquence, les futurs stages pourraient être modifiés de manière à comprendre une demie-journée d'enseignement théorique et une demie-journée de travaux pratiques, visites d'usines ou présentation de produits et de services proposés par des fournisseurs néo-zélandais.

Nombreuses aussi sont les participantes qui ont souligné la nécessité de renforcer la partie consacrée du contrôle du travail du personnel et aux questions y afférentes lors des futurs stages. Cela pourrait se faire en diminuant soit le nombre d'heures réservées à l'étude de la comptabilité et de la tenue des livres soit celui consacré aux techniques de transformation des produits de la mer. L'idée de passer plus de temps sur les techniques d'exploitation des produits de la mer a été bien accueillie. Les participantes ont fait l'éloge des installations et de la gestion de Franklyn Hall et, s'étant déclarées très satisfaites de l'organisation et de la prévenance du personnel de l'École des pêches, sont convenues en général de l'excellence du choix de Nelson comme lieu de formation.



*Elvine Lehartel de Tahiti, l'une des stagiaires de ce deuxième cours régional*



*Dans le cadre des activités hors programme, visite d'une exploitation de moules vertes*

## Deux femmes participent au cours CPS/Nelson Polytechnic

Les organisateurs du vingt-deuxième cours CPS/Nelson Polytechnic se félicitent de la participation de deux Océaniennes au programme de formation à la pêche le plus apprécié de la région. Les deux participantes sont Mme Lausu Asela du ministère des Pêches de Tonga and Mme Tukutama Desiree Pauai du service des Pêches de Niue. Le cours CPS/Nelson Polytechnic, qui se tient régulièrement tous les ans, a été suivi à ce jour par 256 agents des Services des pêches de 21 pays et territoires océaniques. Pendant la période de référence, le personnel de la section Formation a collaboré avec les formateurs de l'École des pêches de Nouvelle-Zélande pour mettre au point le contenu du

programme et l'organisation du cours, sélectionner les participants et arranger le voyage et le séjour des stagiaires en Nouvelle-Zélande.

Douze participants de la région assisteront au cours qui débutera le 12 février 2001 à Nelson. Cette année, un stagiaire francophone de Wallis et Futuna a été sélectionné pour participer au cours. Il précédera les autres stagiaires de cinq semaines en Nouvelle-Zélande afin d'y suivre un cours intensif d'anglais. Le financement du cours régional CPS/Nelson Polytechnic est assuré par le gouvernement de Nouvelle-Zélande, le Secrétariat du Commonwealth et la Fondation du Commonwealth.

### EN BREF

- James Uan, chargé de la formation halieutique au Service des pêches de Kiribati, sera détaché auprès de la section Formation de la CPS de juin à août 2001. Au cours de son passage à la CPS, James se familiarisera avec les activités du programme Pêche côtière et jouera un rôle actif dans la mise en œuvre du module pratique de pêche du cours CPS/Nelson Polytechnic de Nouvelle-Zélande. Il collaborera avec les agents de ce programme à l'élaboration d'une stratégie de formation et de supports didactiques destinés à la mise à niveau des connaissances scientifiques des agents de vulgarisation des pêches à Kiribati.
- En mai, la section assurera la coordination d'un projet de construction de bateaux à Santo (Vanuatu). Ce projet, financé par la France, consistera à envoyer pour une période de deux semaines au chantier naval de Santo un formateur en construction navale de l'École des métiers de la mer de Nouvelle-Calédonie. L'intention de celui-ci est d'appliquer la technique WEST SYSTEM à la construction d'un bateau de pêche de 5,70 mètres dans le but de former les ouvriers du chantier naval de Santo à cette technique. Le projet vise à élargir la gamme de navires de la flottille de pêche artisanale de Vanuatu et à mettre à la disposition du Collège maritime de Vanuatu un bateau-école supplémentaire.
- La section a financé la participation au cours de capitaine de classe 5 à l'Académie australienne des pêches, à Adelaïde, de deux patrons de pêche de la société Alatini, dont le siège est aux Tonga. Après cinq semaines intensives, ces deux stagiaires ont réussi leur examen final.
- Le Centre régional des médias de la CPS, à Suva, réalise un film vidéo sur la découpe de longes de germon. Les séquences ont été tournées à l'occasion d'un stage organisé dans les locaux de la société de pêche Celtrack Holdings, à Suva, en juillet 1999. Les agents du Centre régional des médias apporteront la touche finale au script et procéderont au montage pour la production de la treizième cassette vidéo de la section Formation de la CPS.
- En collaboration avec l'École des pêches de Nouvelle-Zélande, la section est en train d'organiser un voyage d'étude de deux semaines dans des établissements de formation à la pêche de Nouvelle-Zélande. Ce projet pilote, financé par la NZODA, permettra à six cadres de services des pêches d'États et territoires océaniques de se familiariser avec l'approche néo-zélandaise de la gestion des pêches et, en particulier, d'appréhender l'interaction du ministère néo-zélandais des Pêches et de la filière pêche, ainsi que l'élaboration de modèles de co-gestion.



# NOUVELLES DES CENTRES DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT



## SEAFDEC\* - Programmes des activités de 2001 (\*Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est)

### Introduction

Le département Formation tient à poursuivre la prestation de services aux pays membres en vue d'assurer la gestion durable des pêches hauturière et côtière et de l'environnement en appliquant les principes du perfectionnement des ressources humaines, de la recherche, de l'information et de la vulgarisation, et en prônant une pêche responsable. Les programmes de formation, appuyés sur le plan stratégique du Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est (SEAFDEC), visent à répondre aux besoins nationaux et aux exigences internationales applicables à la région.

### Promotion d'une pêche responsable

Durée du programme : janvier-décembre 2001

#### Objectifs :

1. Promouvoir l'application du Code de conduite pour une pêche responsable et les Directives régionales pour une pêche responsable en Asie du Sud-Est
2. Mener des travaux de recherche et développement afin de recueillir et de diffuser des informations complémentaires en vue de promouvoir la pratique d'une pêche responsable

### Raison d'être du programme

Il incombe aux États et aux utilisateurs de conserver, gérer, mettre en valeur et protéger leurs ressources halieutiques respectives en toute conscience. Corollaire des préceptes du Code de conduite pour une pêche responsable, l'article sur les opérations de pêche jouera un rôle essentiel dans

l'adoption de mesures visant à la production et à l'exploitation durables des ressources halieutiques qui contribuent à la sécurité alimentaire de la région.

Le département Formation a mis en œuvre un projet de régionalisation du Code de conduite pour une pêche responsable.

Phase 1 : Pratique de la pêche responsable et Directives régionales pour une pratique de la pêche responsable. Ce projet a servi de tremplin à l'adoption de bonnes pratiques dans la région du Sud-Est asiatique.

### Priorités du programme

1. Étude des dispositifs d'exclusion des juvéniles et des débris et réduction des prises accessoires
2. Cours régional de formation à la pratique d'une pêche responsable
3. Cours régional de formation à la mécanique navale non polluante pour les bateaux de pêche
4. Cours régional de formation accélérée à la réfrigération pour les bateaux de pêche
5. Production de dossiers d'information sur la pêche responsable
6. Production d'un manuel de formation sur la pêche responsable.

### Exploitation de ressources sous-exploitées

Durée du programme : janvier-décembre 2001

Une étude de 1994 sur la situation de la pêche dans le monde (FAO, 1997) a montré que l'augmentation annuelle des quantités débarquées notifiées dans le monde était pratiquement nulle. Cela laisse à penser que les océans ont atteint leur rendement maximal et que les prises moyennes,

ces dernières années, ont été très proches de ce maximum. D'après les estimations brutes de quantités débarquées dans le monde, la production halieutique a désormais atteint le maximum possible. Ce résultat agrégé masque une surexploitation croissante des stocks dans de nombreuses zones, tandis que la demande de protéines de poisson ne cesse de suivre une courbe ascendante. L'exploitation de ressources halieutiques peu utilisées permettrait de pallier cet effet en augmentant l'offre de protéines de poisson, peu coûteuses.

### Projets envisagés

1. Projets de recherche :
  - 1.1. Étude des ressources en calmar océanique de l'océan Indien et de la mer de Chine méridionale
  - 1.2. Étude de l'abondance des ressources en poissons démersaux de l'océan Indien et de la mer de Chine méridionale
  - 1.3. Étude des ressources en thonidés de l'océan Indien
2. Projets de formation :
  - 2.1. Cours régionaux de formation accélérée à la :
    - pêche pélagique
    - pêche à la palangre

### Résultats escomptés

On attend de ces projets qu'ils profitent à la région en assurant la durabilité de la pêche et, donc, la sécurité alimentaire par les moyens suivants :

1. recueillir diverses informations sur d'autres ressources halieutiques pouvant être utilisées : composition des espèces, abondance, emplacement et caractéristiques des sites de pêche;
2. mieux utiliser les techniques appropriées pour récolter les nouvelles ressources;
3. établir une politique de pêche durable, destinée à garantir la sécurité alimentaire de la région.

### Priorités du programme

1. Étude des ressources en calmar océanique de l'océan Indien et de la mer de Chine méridionale
2. Étude de l'abondance des ressources en poissons démersaux dans l'océan Indien et en mer de Chine méridionale
3. Cours régional de formation accélérée à la pêche pélagique
4. Étude des ressources en thonidés de l'océan Indien
5. Cours régional de formation accélérée à la pêche à la palangre

## Département Aquaculture du SEAFDEC - Programme de formation pour 2001 :

	Dates	Droits d'inscription
Aquaculture en eau douce (AQUAFRESH)	8 avril-17 mai (5 semaines)	1 750 USD
Gestion de systèmes d'aquaculture durable (SUSTAINABLEAQUA)	9 mai-14 juin (5 semaines)	2 250 USD
Élevage de poissons de mer en éclosérie (MARFISH)	5 juin-13 juillet (5 semaines)	2 250 USD
Nutrition des poissons (NUTRITION)	10 octobre-15 novembre (5 semaines)	1 850 USD

Training and Information Division  
SEAFDEC Aquaculture Department  
Tigbauan, 5021 Iloilo  
Philippines

Téléphone : (63-33) 336-2891, 335-1009

Télécopieur : (63-33) 336-2891, 335-1008

Mél. : training@aqd.seafdec.org.ph

Tid@l-iloilo.com.ph

Site Web : <http://www.seafdec.org.ph>

## Vers une collaboration accrue avec l'Institut universitaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Lors d'une récente mission en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le conseiller pour l'éducation et la formation halieutiques de la CPS a passé quelques jours à Kavieng, siège de l'Institut universitaire d'études halieutiques (NFC) de Papouasie-Nouvelle-Guinée afin de mieux comprendre la restructuration actuelle de l'Institut et de planifier des projets de collaboration entre l'Institut et la section Formation.

À Kavieng, le projet de soutien du NFC financé par l'AusAID a été lancé au début de l'année 2000 avec les nominations de l'ex-directeur de l'École des pêches de Nouvelle-Zélande, Hugh Walton, au poste de directeur du projet, de Rusty Strickland à celui de directeur des opérations de pêche et l'engagement pour des périodes de courte durée de plusieurs consultants dans des domaines tels que la valorisation des produits de la pêche, l'organisation et la gestion des pêches. Ce soutien de l'Institut constitue à aider les autorités de Papouasie-Nouvelle-Guinée à mettre le NFC au niveau d'un établissement de formation doté des moyens de déterminer les besoins de cette branche d'activité, d'élaborer des stratégies et des programmes de formation appropriés et de dispenser une formation rentable.

Le projet de soutien de l'Institut universitaire d'études halieutiques de Kavieng comporte plusieurs volets :

- *renforcement institutionnel* : formulation de l'énoncé de la mission de l'Institut, conception de son organigramme, des systèmes d'évaluation du personnel et recrutement de nouveaux agents en fonction de critères précis;
- *élaboration d'un programme de formation* : conception et offre de cours de formation adaptés aux besoins changeants de ce secteur d'activité;
- *octroi d'une aide aux étudiants* : affectation de financements relais pour venir en aide aux élèves qui se destinent aux activités de pêche et de transformation de produits de la mer pour faciliter la transition à une formation payante et satisfaire les besoins immédiats de la filière;
- *aménagement d'installations* : modernisation des installations existantes (cale de lancement, atelier de mécanique navale) et construction de nouvelles installations (salles de cours de formation à la manipulation/transformation des produits de la mer) en vue de former des marins-pêcheurs et des transformateurs des produits de la mer qualifiés, suivant les normes de compétences nationales.

Outre les activités décrites ci-dessus, le projet de soutien de l'Institut prévoit la prestation de services de conseil à l'Association des professionnels de la pêche commerciale de Nouvelle-Irlande (NICFA) qui a été récemment constituée; il s'agit d'une société inscrite au registre du commerce et qui compte quelque 240 membres dont des sociétés de vente au détail et de transformation de produits de la mer, des exportateurs et une majorité de petits pêcheurs commerciaux. La NICFA a été créée afin de coordonner et de promouvoir la concertation avec les autorités provinciales et nationales compétentes en matière de pêche et avec d'autres organes intervenant dans la filière pêche et dans des secteurs connexes en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Suite aux discussions avec le personnel du projet, la section Formation a recensé plusieurs domaines d'aide où elle pourrait apporter son concours.

- *Perfectionnement du personnel* : de nouveaux agents sont actuellement recrutés à l'Institut et il est probable que certains d'entre eux n'auront pas l'expérience pédagogique voulue. Aussi, la formation pédagogique de ces nouveaux agents constitue-t-elle une priorité pour l'Institut. La section Formation propose son réseau de prestataires de services de formation pour mettre sur pied des formations individuelles en détachement permettant aux agents de l'Institut de se familiariser avec les méthodes d'enseignement de plusieurs établissements étrangers de formation. Une autre possibilité serait d'organiser un cours interne de formation de formateurs, comme cela s'est fait en juin 2000 au Collège maritime de Vanuatu. Le cours dispensé dans cet établissement était axé sur l'acquisition par des adultes de compétences techniques et il a été animé par NEXT Vanuatu, établissement australien spécialisé dans l'enseignement pour adultes.
- *Stage de préparation à la sécurité en mer et à la pêche* : Le certificat d'aptitude à la pêche 1 (CFO 1) est le premier niveau de formation à la pêche proposé à l'Institut universitaire d'études halieutiques de Kavieng et la qualification la plus élémentaire qui puisse être obtenue parmi la nouvelle palette des certificats et brevets décernés par la Papouasie-Nouvelle-Guinée à des membres d'équipage de bateaux de pêche. Il sanctionne un cours d'une durée de 5 semaines, semblable à celui de la CPS qui aboutit à l'obtention du certificat de marin pêcheur. Ce cours, conçu en fonction de l'acquisition de compétences techniques,



sera dispensé dans un premier temps à Kavieng et ultérieurement dans d'autres provinces. Le premier du genre est prévu en mars 2001 et la section Formation de la CPS financera en partie la venue à l'Institut d'un formateur externe qui sera chargé d'aider les nouveaux formateurs locaux à animer ce cours. La section a offert ce même type d'aide à Vanuatu et aux Tonga pour l'organisation de leur premier stage de préparation à la sécurité en mer.

- *Détachements dans des exploitations perlicoles* : *Niugini Pearls Limited* est une petite société qui dispose d'écloseries et de fermes perlières sur deux îles situées en face de Kavieng. Elle appartient aux propriétaires fonciers des Tigak Islands et son objectif est de greffer 7 500 huîtres par semestre. À ce stade, la société a un stock reproducteur de 2 000 huîtres. Au début de 2001, la section Formation prendra des dispositions pour que deux agents de Niugini Pearls puissent suivre une formation en détachement, consacrée à la collecte de naissain et aux techniques d'écloserie. Les agents de la section s'occupent actuellement des formalités de ces détachements qui auront lieu probablement à Penrhyn, dans l'archipel nord des Îles Cook.
- *Documentation sur la sécurité en mer* : Suite à la traduction en bichlamar et en pidgin des Îles Salomon de la documentation de la CPS, la section collaborera avec le personnel du projet de soutien de l'Institut de Kavieng pour la traduction des mêmes supports d'information, affiches aide-mémoire et auto-collants, en

pidgin de Papouasie-Nouvelle-Guinée et en motu. Ces supports seront imprimés à Port-Moresby et l'Institut se chargera de les diffuser dans les provinces.

- *Détachement d'un maître de pêche* : L'Association des professionnels de la pêche commerciale de Nouvelle-Irlande (NICFA) a sollicité les services d'un maître de pêche de la CPS pour une période de 2 à 3 mois, au début de 2001. L'objet de cette mission est d'aider au mouillage de plusieurs DCP dans la région de Kavieng et de promouvoir des méthodes artisanales appropriées à la pêche à la palangre d'espèces pélagiques et de pêche profonde. L'organisation de ces détachements est en cours.

Il est intéressant de remarquer que le projet de soutien de l'Institut financé par l'AusAID et un autre grand projet de développement de la pêche financé par la BAD vont de pair et semblent se compléter parfaitement. Ainsi, la construction prochaine d'une jetée où viendront s'amarrer les bateaux de pêche, financée dans le cadre du projet de la BAD, se réalisera parallèlement à la rénovation et à la construction dans la même région de nouvelles installations de l'Institut, dont un complexe d'enseignement de la manipulation/transformation des produits de la mer, un atelier de mécanique navale fonctionnel, à usage pédagogique et commercial, et une cale de lancement rénovée. Si ces projets continuent d'aller de l'avant comme prévu, Kavieng possédera tous les moyens nécessaires pour favoriser les activités d'une filière pêche commerciale rentable : des zones de pêche poissonneuses, un établissement de formation moderne, des installations et des services de soutien à terre, ainsi qu'une puissante association professionnelle.

## Collaboration entre le Centre de développement des pêches de l'Asie du sud-est (SEAFDEC) et le Collège maritime australien (AMC)

Un protocole d'accord a été signé le 17 novembre 2000 entre le Collège maritime australien et le Centre de développement des pêches de l'Asie du sud-est au Département de formation, par M. Mark Wilson, directeur adjoint et directeur de la Graduate School de l'AMC, et M. Panu Tavarutmaneeagul, Secrétaire général du SEAFDEC.

Le protocole d'accord a pour objet de promouvoir des programmes communs d'enseignement, de formation et de recherche appliquée dans les domaines des techniques de l'aquaculture, de la pêche et de la valorisation des produits de la pêche. L'objectif de cet accord est de favoriser la collaboration dans la mise en valeur des ressources humaines, la promotion de la recherche et de l'information. Le perfectionnement des ressources humaines impliquera l'établissement en concertation de programmes d'enseignement

traitant, en particulier, de la pêche responsable, de l'élaboration de produits de la mer et du développement durable respectueux de l'environnement.

Cet accord prévoit aussi l'échange de personnel, de conférenciers, d'experts et de stagiaires, ainsi que leur participation à des formations au poste de travail, à des ateliers, des séminaires et des colloques. L'AMC et le SEAFDEC mettront en œuvre en collaboration des projets de recherche mixtes ainsi que des actions de vulgarisation, notamment sous la forme d'ateliers, de séminaires et de colloques régionaux. Pour ce qui est de la promotion de l'information, ces deux établissements ont décidé d'accroître les échanges d'information et de coopérer dans le cadre d'un réseau d'information.

Source : SEAFDEC Newsletter oct-déc 2000

## Calendrier 2001 des cours de la division Affaires maritimes de l'Institut des sciences et de la technologie des Tonga

N°	Intitulé du cours	Dates du cours	Durée	No. max. de participants
1	Homme de pont Classe II (stage de prép.)	2 avril-17 août	20 semaines	Hommes de pont : 15 Mécaniciens : 15 Personnel de cuisine : 4
2	GPL (avancé et débutant)	2 avril-20 avril	3 semaines	Stagiaires : 15
3.	Capitaine Classe V Mécanicien Classe V Mécaniciens	27 août-2 novembre	10 semaines	Hommes de pont : 15
4.	Cours de préparation à la sécurité en mer destiné aux gens de mer	23 avril-11 mai	3 semaines	Stagiaires : 15
5.	Cours spécial destiné au personnel de cuisine	10 septembre-26 octobre	7 semaines	Stagiaires : ouvert
6.	Cours d'initiation à l'initiation de GPL (débutants)	12-26 novembre	2 semaines	Stagiaires : 15
7.	Cours de préparation à la sécurité en mer	12-30 novembre	3 semaines	Stagiaires : 15

Pour tout complément d'information, prière de s'adresser à : Mme Lu'isa Toetu'u, Pour le Principal, TMPI, Tonga Maritime Polytechnical Institute, P.O. Box 485, Nuku'alofa, Tonga, Tél. : (676) 22 667, Fax : (676) 24334

## École polytechnique des métiers de la mer du Samoa : informations sur le programme de l'année 2001

Code du programme	N° de cours	Intitulé du programme	Nbre de programme par an	Début	Fin	Durée(en semaines)	Nbre max. d'étudiants
MR-10	9	Cours de formation polyvalent sur les transports maritimes (débutants) (délivrance d'un certificat)	1	12 fév. 2001	27 nov. 2001	35	30
FD-10	7	Formation de marin pêcheur (délivrance d'un certificat)	1	20 avr. 2001	20 oct. 2001	24	10
EW-20	6	Mécanique navale Hommes de quart (matelot 1) (délivrance d'un certificat d'aptitude)	1	5 mars 2001	31 mai 2001	16	15
NW-20	6	Quart à la passerelle (matelot 1) (délivrance d'un certificat d'aptitude)	1	5 mars 2001	31 mai 2001	16	20

Pour tout complément d'information, prière de s'adresser à : Fatu T. Lafoa, Head of School – Samoa Polytechnic, School of Maritime Training, P.O. Box 861, Apia, Samoa, Tél. : (685) 21 428, Fax : (685) 25 489, E-mail : sp@samoa.net

## École des métiers de la mer des États fédérés de Micronésie

L'École des métiers de la mer des États fédérés de Micronésie (*FSM Fisheries and Maritime Institute – FMI*) a été créée le 10 août 1999, lorsque l'Institut universitaire de Micronésie a signé un accord avec le gouvernement des États fédérés de Micronésie portant création d'une école nationale des métiers de la mer. L'ancien site, situé sur l'île de Yap, affecté à l'Académie micronésienne des affaires maritimes et des pêches, qui était dirigée par la mission protestante de Micronésie, est devenu le siège permanent de l'École des métiers de la mer. Cette école est devenue le sixième complexe de l'Institut universitaire de Micronésie et la seule à proposer des cours de formation à la pêche et aux affaires maritimes.

Les cours de formation halieutique dispensés à l'Institut se fondent sur la documentation élaborée et fournie par la section Formation de la CPS et d'autres supports plus récents mis au point par les agents du service des pêches de l'École des métiers de la mer, épaulés dans cette tâche par l'équipe d'experts compétents de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) en poste à l'École. Les cours de formation aux affaires maritimes sont cependant élaborés et dispensés par le programme Affaires maritimes de la CPS implanté à Suva, lequel se réfère aux exigences et aux règles de la Convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille telles que modifiées en 1995 (Convention STCW). Avant de suivre les cours de formation à la pêche, les étudiants doivent suivre un tronc commun. Celui-ci comprend les matières suivantes : sécurité à bord (cours d'initiation à bord) et sécurité à bord (niveau élémentaire) (techniques de survie en mer, lutte contre le feu (élémentaire), premiers secours en mer (niveau élémentaire), prévention des accidents du travail et sécurité). Le cours de capitaine/mécanicien de classe 6 (restreint) est également proposé dans le tronc commun pour donner un avant-goût de la pêche aux étudiants et les aider à choisir leur voie. L'autre cours de formation à la pêche est celui de capitaine/mécanicien de classe 6. À l'issue de ce cours de formation

d'officier de pont, si le candidat réussit aux examens, il est habilité à commander un palangrier de 24 mètres. Les cours de marine marchande qui sont proposés, une fois terminé le tronc commun, sont les suivants par ordre progressif : le cours de matelotage polyvalent; le cours de mécanicien de classe 5 suivi du cours de mécanicien de classe 4; ou le cours de capitaine de classe 5 suivi du cours de capitaine de classe 4. Ce sont les formations les plus pointues que propose l'École des métiers de la mer des États fédérés de Micronésie. Les candidats à des qualifications supérieures à la classe 4 doivent suivre une formation à l'étranger.

L'École des métiers de la mer des États fédérés de Micronésie ne fait que naître et, outre que ses bâtiments n'ont pas encore été entièrement réaménagés, il lui reste à acquérir une bonne partie de ses supports et matériels pédagogiques. En conséquence, sa formation se cantonne encore à des niveaux de qualification assez modestes. Lorsqu'elle aura reçu, installé et mis en service tous ses équipements, elle proposera progressivement les cours de niveau supérieur. Depuis septembre 2000, quatre sessions des cours d'initiation à la sécurité en mer/sécurité en mer niveau élémentaire et une session du cours de capitaine/mécanicien de classe 6 (restreint) ont été organisées. Le deuxième cours de capitaine/mécanicien de classe 6 (restreint) vient d'être proposé. Il débutera le 23 avril pour se terminer le 15 juin. Du 2 au 27 juillet, sera donné un autre cours d'initiation à la sécurité en mer suivi d'un cours de matelotage polyvalent, du 30 juillet au 7 septembre, et un autre cours d'initiation à la sécurité en mer est prévu du 10 septembre au 5 octobre. La dernière session de l'année sera un cours d'initiation à la sécurité en mer, du 15 octobre au 9 novembre, suivi d'un cours de matelotage polyvalent du 12 novembre au 21 décembre.

L'École des métiers de la mer est ouverte à tous les étudiants, hommes et femmes, de toutes les nationalités. Bien que des gens qui ont terminé leur troisième puissent s'inscrire, l'École préfère accueillir des bacheliers.

## Formation dispensée à l'Académie australienne des pêches

### Contexte

Lundi matin, je me lève avant le soleil afin de prendre le premier vol des Tonga à destination de l'Australie où je dois rejoindre l'Académie australienne des pêches à Port Adelaide (Australie du sud). Le but est d'obtenir mon brevet de capitaine de classe 5 afin de pouvoir légalement exploiter des navires d'une longueur maximale de 24 m dans une

limite de 100 milles nautiques de la côte. Aux Tonga, c'est à cette distance que se situe à peu près la limite de nos eaux territoriales. Car d'une part notre archipel s'étend au nord et au sud – donc nous ne sommes jamais éloignés de la côte – et, d'autre part, nous avons comme voisins à l'ouest, au nord et à l'est les Îles Fidji, le Samoa et Niue respectivement. Tous mes navires sont d'une longueur bien inférieure à 24 m puisque le palangrier le plus long mesure 18,3 m. Je pilote

des bateaux aux Tonga depuis 17 ans. Notre société est propriétaire de 6 unités d'une longueur variant entre 9 et 18 m. Jusqu'à présent, le ministère de la Mer et des ports m'a autorisé à commander tous mes navires. Bien que les capitaines qui travaillent pour moi aient les diplômes voulus, j'exerce mon activité sous le couvert d'une attestation de service. Pourtant, lorsque, à la fin de l'année dernière, j'ai demandé aux responsables du ministère de renouveler cette attestation, ils m'ont répondu que comme les Tonga adhéraient aux dispositions de la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (connue sous l'abréviation STCW 95), et avaient pour objectif de se faire inscrire sur la «liste blanche», il me faudrait désormais obtenir le diplôme approprié pour piloter mes bateaux conformément à la législation.

Le cours sanctionné par un brevet de capitaine de classe 5, d'une durée de 10 semaines, n'est proposé aux Tonga qu'une fois par an, en fin d'année. Hormis moi-même, notre compagnie emploie 3 autres patrons de pêche dont nous souhaitons qu'ils obtiennent ce brevet. Tous trois, pêcheurs et capitaines, sont titulaires du brevet de classe 6. Ce brevet les autorise tout à fait à piloter les navires qui leur sont confiés mais nous avons l'intention d'élargir notre flottille avec des bateaux de pêche plus grands dont les capitaines devront posséder le brevet de classe 5. Comme il n'était pas possible de débarquer en même temps trois patrons de pêche et moi-même, nous avons décidé qu'un autre capitaine et moi-même suivrions le cours de classe 5 à l'Académie australienne des pêches. Ce cours ne dure que quatre semaines et par conséquent nous serions loin de nos zones de pêche pendant moins longtemps. Pourquoi une telle différence dans la durée du cours ? Aux Tonga, le cours est donné en tongan et en anglais de façon que les étudiants comprennent bien ce qu'on leur enseigne et puisse se préparer pour les examens qui sont en anglais. Pour m'accompagner, la société a choisi Solomone Tui'pulotu, parce que, semble-t-il, il s'en était bien tiré pendant le cours dispensé à la fin de l'année dernière aux marins pêcheurs océaniques à l'Académie australienne des pêches et qu'il comprend assez bien l'anglais.

## Le voyage

Revenons au lundi matin. Je suis assis dans l'avion et toujours aucun signe de Solo à l'aéroport. Plus personne n'embarque et nous sommes sur le point de partir. Solo a dû avoir quelques doutes de dernière minute et a préféré ne pas venir. Quoi qu'il en soit, nous allons décoller dans une minute direction Auckland d'où, j'imagine, je pourrai appeler là-bas pour voir ce qui est arrivé à Solo.

À l'aéroport d'Auckland, je n'ai pas une seconde pour téléphoner car aussitôt à terre il faut embarquer à bord de l'avion de Sydney. À Sydney, même scénario : je n'ai que quelques minutes devant moi pour attraper le vol intérieur à destination d'Adelaïde. À Adelaïde, Grant Carnie, le

directeur général de l'Académie australienne des pêches, vient me rencontrer à l'aéroport et me demande où se trouve Solo. Bonne question ! Je n'ai plus qu'à me rendre à une cabine téléphonique et appeler les Tonga. Il se trouve qu'il y a eu un petit malentendu au bureau et que personne n'est allé chercher Solo pour l'amener à l'aéroport. Le temps pour lui de sauter dans un taxi à destination de l'aéroport et l'avion roulait déjà sur la piste d'envol.

Heureusement pour Solo, c'était le seul jour de la semaine où il y avait deux vols à destination d'Auckland, ce qui lui a permis de prendre celui de midi et d'avoir les correspondances. À son arrivée à Sydney, on lui apprend que la navette suivante à destination du terminal domestique ne lui permettra pas d'y arriver à temps. Il saute à nouveau dans un taxi et se rend à toute vitesse à ce terminal. Là, il court jusqu'à la porte d'embarquement mais il y arrive tellement essoufflé que les hôtesse lui demandent de s'asseoir pendant cinq minutes, le temps de reprendre sa respiration avant de monter à bord. Grant et moi-même sommes allés le chercher plus tard cette nuit et nous voilà enfin dans notre dortoir de Fort Largs Police Academy (École de police de Fort Largs). Le lendemain matin, Grant vient nous y chercher et nous emmène tôt à l'École pour nous permettre de nous familiariser avec les lieux avant le début du cours.

## Le cours

Le premier jour, nous avons droit à la théorie sur les radars. La théorie sur les radars !! Solo et moi-même étions si fatigués que nous ne pouvions même pas tomber d'accord sur l'heure qu'il était et nous étions censés rester éveillés pour assimiler un cours passionnant sur les radars. Sans oublier le fait que c'était la première fois depuis bien longtemps que je me retrouvais sur un banc d'école et qu'il en allait probablement tout autant pour Solo. C'est avec un bonheur sans mélange que nous avons retrouvé le chemin de notre dortoir en fin d'après-midi après cette journée de classe. Au dortoir, j'ai passé en revue tout ce que l'on nous avait appris ce jour-là pour m'assurer que Solo avait tout compris. Ce devait devenir une habitude jusqu'à la fin du cours et, ce, pour deux raisons : tout d'abord parce que l'anglais est une deuxième langue pour Solo mais aussi parce que c'était aussi pour moi un excellent exercice pour me remémorer les connaissances acquises.

Le premier vendredi, on nous informe que nous n'appren-drions rien de plus sur les radars et qu'il n'y aurait rien d'autre qu'une révision des notions enseignées jusqu'à l'examen pratique lundi, puis l'examen écrit mercredi. Enfin, nous allions passer à la pratique. Nos bateaux, aux Tonga, étaient équipés de Furuno, les modèles de radar les plus récents, et les termes, cadrans ou boutons n'avaient plus aucun secret pour nous. Nous allions faire l'exercice pratique, qui représentait 40 pour cent de l'examen sur les radars, les doigts dans le nez. Les exercices de relevé sur

papier, pour éviter les collisions, étaient également assez faciles, bien que ce ne soit pas le genre d'exercice que nous faisons chaque jour en mer.

### **Exercice pratique sur l'utilisation de radars**

Pas de problème ni pour Solo ni pour moi. Nous avons réussi tous les deux facilement. Il ne restait maintenant que deux jours avant l'écrit de l'examen sur les radars.

### **L'examen sur les radars**

Bien que de l'avis général, cet examen serait difficile, ni Solo ni moi-même ne nous faisons trop de souci. Le mardi nous avons simulé un examen pratique pour déceler les points faibles sur lesquels il nous fallait travailler. Cette nuit-là nous avons encore bûché pendant 5 heures.

L'examen du mercredi comprenait deux parties. La première concernait les relevés radars pour éviter une collision et l'autre portait sur la théorie. Comme nous nous y attendions, nous avons tous les deux passé haut la main cet examen et avons commencé le lendemain le cours sur la navigation côtière.

### **Navigation côtière**

Voilà un autre sujet facile pour Solo et moi-même car nous utilisons souvent des cartes et avons l'habitude de faire des relevés de position. Cependant, en Australie, la plupart des pêcheurs pêchent près des côtes et s'en remettent presque exclusivement à leur traceur de route électronique équipé d'un GPS. Le relevé des positions se faisant de la même façon dans toutes les langues, Solo s'en est très bien tiré. Bien que les moyens mnémotechniques utilisés pour mémoriser le transfert du travail sur la carte au poste de pilotage aient été en anglais, notre longue pratique des relevés de position en mer nous a facilité la tâche et les moyens mnémotechniques ne nous ont pas servi. Le travail sur carte ayant un coefficient important, une fois encore, nous avons réussi cet examen sans difficulté. Deux de gagnés, le reste des matières semblait assez facile. Nous avons aussi une meilleure idée de ce à quoi on pouvait s'attendre et nous étions convaincus que les deux semaines suivantes seraient tout aussi faciles. Nous étions impatients de rentrer chez nous.

### **Connaissance des navires et de la navigation**

Le temps passé en mer nécessaire pour suivre ce cours est de 30 mois. Toute personne qui a passé 30 mois à bord d'un navire maîtrise cette matière. Au bout de deux jours, tout ce que l'on pouvait dire était que tout cela n'était qu'une révision assez générale de termes courants. Les formateurs nous promettaient que cela nous serait utile pour la suite – c'est tout ce que je souhaitais. Il y avait beaucoup à dire sur

les navires et la navigation et «la suite» fut une masse de choses à se mettre en mémoire. Une bonne partie ne relevait que du bon sens, mais il fallait tout retenir dans les termes qui seraient utilisés à l'examen. Bien que Solo ait traversé sans écueil les chapitres relatifs à la navigation côtière et aux radars, ces parties-là lui ont tout de même donné du fil à retordre parce que, selon moi, les termes sont anglais, qu'ils sont courants dans la bouche des constructeurs de navires et des vieux gens de mer mais inconnus des pêcheurs, et encore plus des pêcheurs océaniques dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Devant rentrer aux Tonga, Solo et moi avons dû passer l'examen sur la connaissance des navires le mercredi, celui sur la navigation le jeudi matin et l'oral le jeudi après-midi. Le reste de la classe ne passerait pas l'oral avant une semaine encore. Ainsi, nous avons dû préparer à la fois les examens écrits et les épreuves orales. Contrairement aux écrits qui avaient lieu et qui étaient jugés à l'École, Transport SA, qui délivrait les brevets, a servi de lieu d'examen pour les oraux. C'est pourquoi on pouvait s'attendre à être interrogé sur n'importe quel sujet étudié au cours des quatre dernières semaines mais aussi sur les règles de circulation, les feux de signalisation, les systèmes de bouées et toute autre question qui aurait pu concerner les navires de la longueur que ce brevet nous autoriserait à piloter.

### **La dernière ligne droite**

Tout cela fit de ces derniers jours de classe une période très intense. Particulièrement difficile à vivre lorsqu'après le dernier examen élèves et professeurs allèrent déjeuner ensemble dans un pub local tandis que Solo et moi-même échangeons un feu croisé de questions que l'examineur de Transport SA ne manquerait pas de nous poser cet après-midi-là.

Pour passer les oraux, il faut avoir réussi à tous les écrits. À l'heure du repas, le jeudi, on nous dit que nous avons tous deux réussi aux derniers écrits et que nos copies seraient envoyées à Transport SA où l'examineur en prendrait connaissance. Après le déjeuner, vint le temps de passer l'oral. J'y allai le premier. Nous avons tellement potassé ces derniers jours, que nous avons fait quelques impasses pour les oraux. Comme nous étions du Pacifique, nous avons pensé que l'examineur nous poserait plutôt des questions nous touchant de plus près. Aussi, lorsqu'il me demanda quels étaient les signaux par temps de brume, je dus vraiment faire un gros effort pour me remémorer les chapitres que je m'étais contenté de lire en diagonale. Navré, mais les signaux de brume on n'en entend pas parler tous les jours aux Tonga. En fait, pendant toutes les années que j'ai passées aux Tonga, je n'ai vu le brouillard qu'une seule fois en mer, alors que mon bateau était ancré sur un mont sous-marin et que je pêchais les lutjans au nord de Vava'u et qu'il n'y avait pas, foi de marin, le moindre navire à 50 milles à la ronde. Pour vous dire combien nous connaissons ce type de temps chez nous ! Toujours est-il que les quelques

souvenirs qui nous restaient des signaux de brume nous ont permis de réussir notre oral, Solo et moi, et d'être les premiers de notre classe à obtenir notre brevet. Et c'est la chose la plus importante à retenir à propos de ce cours et des formateurs de l'Académie australienne des pêches : ils sont là pour nous aider à obtenir notre diplôme. Sornettes que ces questions de quotas ou de restrictions quant au nombre de lauréats. Quiconque répond correctement à un nombre suffisant de questions réussit et les formateurs sont là pour aider.

Les formateurs de l'École ont passé des années en mer dans différentes situations : certains, à bord de navires marchands, d'autres dans la marine, d'autres encore à bord de bateaux de pêche. Tous les instructeurs se tiennent à la disposition des étudiants. Parmi les élèves, la moitié d'entre eux environ était là pour obtenir un brevet de patron de pêche tandis que l'autre souhaitait se voir décerner un brevet de capitaine de navire commercial. Il n'y avait pratiquement pas de différence dans les programmes préparant à ces brevets.

Cependant, en Australie, selon la façon dont vous avez l'intention d'exploiter votre navire, vous aurez tel ou tel type de brevet. Le brevet de patron de pêche, qui nous a été décerné à Solo et à moi-même, vous permet d'exploiter des bateaux de pêche d'une longueur maximale de 24 m jusqu'à une distance maximale de 100 milles nautiques des côtes. Le brevet de capitaine de navire commercial vous autorise à piloter des bateaux de la même longueur maximale et à la même distance maximale des côtes, mais pas à piloter un bateau de pêche commerciale; seulement des bateaux de transport de passagers, de fret et des bateaux affrétés.

Les installations de l'Académie australienne de pêche sont ce qu'on fait de mieux puisqu'elles mettent à la disposition des étudiants des simulateurs reproduisant de multiples opérations du pont et de la salle des machines. L'un des jouets les plus récents de l'École est un simulateur de passerelle, équipé de toute l'électronique de bord que l'on trouve dans un bateau de pêche moderne. On peut y changer l'état de la mer et les conditions météo à l'aide d'un programme informatique, tout comme le trafic environnant, ce qui donne au «commandant de bord» la possibilité

d'effectuer des manœuvres dans des situations périlleuses sans courir le risque d'un véritable abordage ou de la perte de vies humaines et de celle du navire. Ces moyens mis à notre disposition n'ont pas de prix car si jamais une telle situation nous arrivait en mer, nous n'aurions qu'une seule possibilité de faire le bon choix.

Un autre outil fantastique pour apprendre est une salle des machines comprise dans un conteneur. Toutes les machines qui font avancer un navire se trouvent dans un conteneur de transport normal de 20 pieds. Il serait trop long de les énumérer toutes, mais aucune ne manque. Ce conteneur peut devenir une salle de classe ambulante pour des cours de mécanique. L'École dispose également d'un atelier de transformation pour l'enseignement de la valorisation des produits de la pêche. Toutes ces spécialités/techniques sont enseignées sous un même toit à Port Adelaïde et il y a aussi d'autres complexes où des cours sont dispensés.

L'attitude des autres étudiants à notre égard a été formidable. Naturellement, nos zones et nos méthodes de pêche sont un peu différentes et nos camarades voulaient en apprendre autant que possible de nous. Nous en faisons autant. Nous ne nous sommes jamais posé la question de savoir quoi faire le week-end car plusieurs de nos camarades de classe et enseignants nous ont proposé de nous joindre à eux. Cela nous a permis de découvrir d'autres endroits de l'Australie du sud. Où tout cela nous a-t-il menés ? Eh bien, en ce qui me concerne, à avoir le droit de piloter à nouveau mes bateaux et, pour ce qui est de Solo, à prendre les commandes du plus gros palangrier de notre flotte pour la première fois la semaine prochaine. Notre société a l'intention d'acheter un autre palangrier thonier dans les prochains mois dont Solo sera le patron à plein temps.

Bill Holden  
Alatini Fisheries Co Ltd  
Private Bag 49  
Nuku'alofa  
Tonga  
Tél. : (676) 24 759  
Fax : (676) 23759  
E-mail : alafish@kalianet.to



## Inauguration officielle du Collège maritime de Vanuatu



Le 9 février 2001 a eu lieu l'inauguration officielle du Collège maritime de Vanuatu. Ce même jour, des biens appartenant autrefois au service des pêches ont été officiellement transférés au Collège, des accords de financement pour un montant de 1 413 000 Euros ont été signés, un nouveau complexe de lutte contre l'incendie a été ouvert et du matériel de lutte contre le feu mis en service.

Le Collège a été honoré lors de la cérémonie d'inauguration par la présence du premier ministre, du président du Parlement, de trois ministres ainsi que de représentants du corps diplomatique. Faisant l'historique du Collège, son directeur, le capitaine K. J. Barnett, a expliqué que le VMC avait été créé en 1999 dans le cadre d'une réforme globale entreprise par l'État et pour faire face aux modifications apportées à la Convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille. Depuis septembre 1999, date de commencement des cours, près de 600 étudiants ont suivi une formation aux métiers de la mer et aux affaires maritimes. Il était opportun, dit le directeur, qu'après une période d'essai destinée à confirmer sa navigabilité, le Collège soit officiellement lancé pour son voyage au long cours.

Le premier ministre, Barak Tame Sope Ma'utamate, a souligné l'importance pour l'économie de Vanuatu de disposer d'une flottille nationale sûre et rentable, de marins compétents, qualifiés et fiables et de pêcheurs dûment formés et expérimentés. Il a invité instamment les armateurs, leurs équipages et les pêcheurs locaux à tirer profit des possibilités uniques de formation offertes par le Collège. Il a ensuite officiellement inauguré le Collège à la façon océanienne en ouvrant une grande noix de coco avant de souhaiter bon vent au VMC. Immédiatement après, le drapeau du Collège a été hissé pour la première fois. Ensuite, Albert Ravutia, ministre des pêches, et le Capitaine Barnett ont signé un accord consacrant le transfert des bâtiments, du matériel, des navires et des installations maritimes du service des pêches au Collège.

Dans le cadre d'un projet intitulé Renforcement des moyens du Collège maritime de Vanuatu pour lui assurer un développement durable, quatre bailleurs d'aide, l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne (UE), l'Australie et la Nouvelle-Zélande, collaborent au développement infrastructurel du Collège et à la fourniture des ressources didactiques et d'une assistance technique.

L'AFD mettra à la disposition de cet établissement des fonds à hauteur de 750 000 euros sur une période de trois ans. L'accord de financement a été signé par le premier ministre pour Vanuatu et par M. Christophe Richard, directeur par intérim, pour l'AFD.

Plus tard, au cours de la cérémonie, le premier ministre et le Capitaine Barnett ont signé un contrat officialisant la réaffectation de ces fonds au Collège. L'enveloppe totale accordée au Collège par l'Union européenne pendant la même période sera de 663 000 Euros. L'accord de financement entre la Commission européenne et la République de Vanuatu, qui avait déjà été signé à Bruxelles pour l'Union européenne, a également été signé par le premier ministre en présence de M. Edmund Appelbaum, chargé d'affaires de la délégation de la Commission européenne pour le Pacifique. L'ambassadeur de la République française, M. Patrick Amiot, a ensuite évoqué les services fournis par le Collège maritime de Vanuatu et leur contribution au développement du pays qui, à son tour, attirait le soutien des bailleurs en faveur de l'expansion du Collège. Le premier ministre a remercié l'AFD, l'UE, l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour leur volonté d'aider le Collège à se développer et à élargir ses activités.

Ensuite, les invités se sont rendus sur le front de mer où ils ont assisté à l'ouverture officielle du nouveau complexe de lutte contre l'incendie financé par l'Australie, et à la mise en service du matériel de lutte anti-incendie, financé par la Nouvelle-Zélande. Le haut-commissaire de l'Australie, M. Perry Head, a prononcé une brève allocution en son nom personnel et en celui de son collègue néo-zélandais, M. Robert Taylor. Des étudiants du Collège ont démontré de façon vivante comment ces installations seront utilisées. Le président du Conseil d'administration du Collège maritime de Vanuatu, M. Moses Amos, qui est également le directeur du service des pêches, a remercié l'Australie et la Nouvelle-Zélande au nom du Collège.

Dans un discours de clôture, le ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports, M. Jacques Sese, a évoqué le rôle important que le Collège est à même de jouer dans l'épanouissement de la jeunesse de Vanuatu. S'adressant aux formateurs du Collège, il leur a rappelé les qualités toutes particulières exigées de bons enseignants, y compris la nécessité de placer la barre très haut et de faire montre de

dynamisme et de dévouement chaque jour. L'inauguration s'est terminée par une cérémonie du kava et la dégustation de délicieux rafraîchissements préparés par le cuisinier du Collège.



*M. Albert Ravutia, ministre des pêches (centre) et le directeur du Collège, le Capitaine K.J. Barnett (gauche) signent un accord de transfert au Collège des biens ayant appartenu au service des pêches, sous l'œil du président du Conseil d'administration du Collège et directeur du service des pêches, M. Moses Amos.*



*(De gauche à droite) M. Edmund Appelbaum (UE), le premier ministre, M. Christophe Richard (AFD) et l'ambassadeur de France lors de la cérémonie de signature des accords de financement.*





*Les formateurs et étudiants du Collège écoutent avec attention l'allocution des hauts-commissaires de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande lors de la remise des clés du complexe et du matériel de lutte contre l'incendie.*

**Une formation de qualité destinée aux gens de mer et aux pêcheurs de tous les niveaux doit améliorer les possibilités d'emploi dans les secteurs des transports maritimes et de la pêche et renforcer la sécurité en mer.**

**Programmes de formation et d'évaluation fondés sur l'acquisition de compétences techniques**

Stage de préparation à la sécurité en mer	Brevet de sécurité	Initiation au travail sur navire citerne
Hommes de quart à la passerelle	Capitaine < 20 TJB	Capitaine < 200 TJB
Quart machine	Mécanicien < 75 kW	Mécanicien < 300 kW
<b>Formation à la pêche en milieu rural</b>		
Techniques de pêche	Manipulation/transformation de produits de la mer	Filets et engin de pêche
Sécurité en mer	Entretien des bateaux	Entretien de moteur hors bord

Pour tout complément d'information, prière de se mettre en rapport avec :

Le Collège maritime de Vanuatu  
 B.P. 201, Luganville  
 Santo, Vanuatu  
 Tél. : (678) 36547  
 Fax : (678) 36154  
 E-mail : martrain@vanuatu.com.vu

## La gestion intégrée des ressources côtières dans les mers tropicales : le groupe Pacifique Sud a suivi une formation d'un mois dispensée au Japon par l'Office Japonais de Coopération Internationale.

*Frank Chopin, conseiller pour la formation et le développement,  
Office japonais de coopération internationale (JICA)*

### Résumé

En novembre 2000, neuf personnes venues de pays du Pacifique Sud se sont rendues au Japon pour participer au cours de formation à la gestion intégrée des ressources côtières. Cette formation d'un mois associe des cours magistraux, des travaux pratiques et des visites de villages côtiers et de sites de pêche. Les participants ont visité deux archipels subtropicaux, situés dans le chapelet d'îles qui s'égrène au sud du Japon.

Chichi-jima, située à 1 000 km au sud de Tokyo, dans l'archipel d'Ogasawara, se caractérise par un relief volcanique et un récif corallien peu étendu. Cette île peu peuplée jouit d'un climat subtropical.

Elle comprend une trentaine d'îlots détachés du continent asiatique, ce qui leur vaut une flore et une faune uniques en leur genre. De décembre à avril, les baleines à bosse se reproduisent dans leurs eaux. Très sensibles à la nécessité de protéger l'environnement et d'appliquer le principe de précaution pour mettre l'île en valeur, les insulaires font tout leur possible pour protéger la beauté naturelle de la région. Au cours de la deuxième partie du stage, les participants ont visité plusieurs îles rattachées à la préfecture d'Okinawa, située à l'extrême sud-ouest du Japon et qui comprend 50 îles habitées et 110 îles inhabitées, éparpillées sur un millier de kilomètres d'est en ouest et 400 km du nord au sud. Ces îles se répartissent en trois grands archipels : Okinawa, Miyako et Yaeyama. Les stagiaires ont visité le chef-lieu, Naha, ainsi que les îles Iheya, Miyako et Ishigaki. En certains endroits, la forte densité de la population, l'urbanisation, le tourisme et le développement industriel ont eu un impact important sur l'environnement naturel, qui s'est traduit par une dégradation de l'habitat et de la diversité biologique, la pollution des sols et des eaux et l'érosion des côtes.



*Encore une magnifique journée sur l'île d'Ogasawara.*

L'observation de ces effets et l'étude des mesures prises par les autorités locales et les populations insulaires pour atténuer ces problèmes par la mise en œuvre de programmes de restauration et de sensibilisation ont permis aux

participants de tirer de précieux enseignements concernant la réhabilitation des ressources côtières et la coopération entre les ministères de l'Environnement, des Pêches, du Tourisme et de l'Industrie.

De retour à Tokyo, les participants ont achevé leur formation et présenté leur plan d'action en vue de la gestion intégrée des ressources côtières.

### Les stagiaires

Depuis la création du cours, il y a deux ans, l'Office japonais de coopération internationale (JICA) a accueilli dix-sept participants venus de dix pays (voir tableau ci-contre).

### Objectifs de la formation

Améliorer la planification stratégique et les capacités de gestion du personnel du secteur de l'industrie et des services publics chargé de la mise en valeur et de l'exploitation des ressources côtières dans les pays insulaires du Pacifique. Il s'agit de fournir aux participants des outils d'analyse pour la résolution de problèmes (méthode de la gestion des cycles de projets), d'étudier des cas réels permettant de cerner les problèmes soulevés par la gestion des ressources naturelles, de comparer des sites côtiers, de donner aux stagiaires une expérience concrète d'activités de développement durable et de leur faire établir un plan de développement d'un secteur particulier, dans le cadre d'ateliers.

Nom	Pays	Profession	Année
Suresh Chand	Îles Fidji	Directeur adjoint (ressources côtières), Division des Pêches	1999
Apolosi Ralawari Turaganivalu	Îles Fidji	Agent principal chargé des pêches par intérim, Division des Pêches	1999
Philip Polon	PNG	Directeur général, Division de la recherche et de la gestion, Service des pêches	1999
Pouvave Fainuulelei	Samoa	Haut responsable des Pêches, Division des Pêches	1999
Peter Ramohia	Îles Salomon	Haut responsable des Pêches, Division des Pêches	1999
Bernard Telei	Îles Salomon	Agent principal chargé de l'environnement, Division de l'Environnement et de la conservation	1999
Henry Toropasi	Îles Salomon	Haut responsable du Tourisme, ministère du Commerce et du tourisme	1999
'Ulungamanu Fa'anunu	Tonga	Agent principal des pêches, ministère de la Pêche	1999
Fitzgerald Niffon	États fédérés de Micronésie	Spécialiste en halieutique, Service des pêches maritimes de Chuuk	1999
Romio Osiena	États fédérés de Micronésie	Directeur adjoint, Service des pêches maritimes de Chuuk	1999
Tiemaua Tebaitongo	Kiribati	Adjoint aux pêches, division des Pêches	2000
Lara Atto	Nauru	Responsable de la participation des femmes au développement de la pêche, Service des pêches et des affaires maritimes	2000
Lora Demei	Palau	Spécialiste des pêches, division Ressources marines	2000
Jesse Sengebau	Palau	Technicien de laboratoire adjoint, Conseil de la protection et de la qualité de l'environnement	2000
Glen Alo	Vanuatu	Spécialiste de la vulgarisation halieutique, ministère de la Pêche	2000

## Cap sur Ogasawara

## Programme du stage à Ogasawara

Après une brève séance d'orientation au Centre international de formation de l'Office japonais de coopération internationale, à Tokyo, les participants ont embarqué sur l'*Ogasawara Maru*, un ferry de 6 670 tonnes, pour se rendre dans l'île de Chichi-jima, au sud du Japon. Cette traversée de 25 heures les amenait à l'archipel d'Ogasawara, en compagnie du responsable du groupe, M. Hideyuki Tanaka (auparavant chargé du projet d'aquaculture de la FAO dans le Pacifique Sud), de Frank Chopin (conseiller auprès du JICA) et de Mitsushiro Osaki (formateur du JICA). M. Naoyoshi Sasaki, directeur général du Centre international de formation halieutique du JICA à Kanagawa (KIFTC), a expliqué : "Nous avons choisi l'archipel d'Ogasawara pour trois raisons :

- le fait que son éloignement du Japon et l'importance que la population insulaire attache à la conservation de de l'environnement terrestre et marin aient incité les habitants à appliquer le principe de précaution au développement industriel;
- la particularité des problèmes d'érosion côtière et gestion des stocks de poissons côtiers causée par la topographie de l'île caractérisée par un relief volcanique, des falaises escarpées, des criques et de rares zones d'eaux peu profondes;
- la capacité des insulaires, bien que peu nombreux (moins de 2 000 habitants), de surveiller, d'étudier et de gérer leurs ressources naturelles fragiles. L'auto-suffisance, la beauté naturelle et le développement durable, tels étaient les principaux centres d'intérêt du voyage."



*Au petit jour, un marlin a été capturé à l'aide d'une palangre verticale de 600 mètres*



*Nourrissage de caranges ombrées dans les cages de grossissement de l'Association d'aquaculture marine, à Ogasawara*

Pendant le séjour à Ogasawara, des experts de l'île ont conduit des séminaires et des excursions afin d'exposer aux stagiaires les différents aspects de la gestion des ressources naturelles, à savoir :

- Autosuffisance et subventions - M. Baba.
- Développement des communautés insulaires - M. Savory, Division du tourisme et de l'industrie de Suzuta, Conseil du village d'Ogasawara.
- Dégradation de l'habitat due aux chèvres sauvages et résultats de la réhabilitation - M. Kase, parcs nationaux, Ogasawara.
- Dégradation de l'habitat terrestre et perte de diversité biologique sur les récifs due à la sédimentation - M. Inaba, Centre de conservation du milieu marin d'Ogasawara.
- La pêche à la palangre verticale en eau profonde à Ogasawara - M. Nishikiori, Nozawa, Centre océanographique d'Ogasawara.
- Les obstacles au développement de la pêche à Ogasawara - M. Ono, Association coopérative des pêcheurs d'Ogasawara.
- Association pour l'observation des baleines et l'écotourisme - Dr Mori, Association pour l'observation des baleines d'Ogasawara.
- Analyse de données relatives au tourisme, tendances et perspectives du tourisme à Ogasawara - M. Yamada, Association du tourisme d'Ogasawara.



## La protection des tortues de mer

Une visite a été organisée au Centre de conservation d'Ogasawara qui étudie les tortues de mer depuis 18 ans et a relâché plus de 130 000 juvéniles à ce jour. Manami Yamaguchi, chercheur, a décrit le programme de recherche mis en œuvre pour surveiller les populations de tortues, ainsi que la manière dont le Centre et les pêcheurs de l'île unissent leurs efforts pour recueillir des femelles adultes pondueuses. Après avoir visité les installations, les stagiaires se sont rendus sur une plage de nidification pour voir comment les chercheurs recueillent leurs informations et comment ils inspectent chaque site de nidification pour calculer les taux de survie et de mortalité. Selon Manami Yamaguchi, "Ce centre ne se contente pas d'étudier les tortues". "Nous essayons de réunir tous les membres de la population de l'île pour apprendre, entendre et constater les problèmes posés par la pêche traditionnelle, la culture et la durabilité des ressources et en discuter avec eux. Nous espérons que nos visiteurs auront une idée de cette approche participative de la gestion des ressources naturelles et de l'importance d'échanger des informations et des idées."



*Moulinets à main électriques servant à remonter les palangres verticales*

## La pêche de thon et de marlin au large, à bord de petites embarcations

La coopérative de pêcheurs d'Ogasawara a organisé pour les stagiaires une sortie d'une journée en mer pour pêcher le thon et le marlin à l'aide de palangres verticales, sur les sites de pêche en eau profonde, au large de la côte ouest d'Ogasawara, à bord de bateaux de 18 mètres en fibre de verre. Malgré la brièveté de la sortie (départ à 4h30, retour à 13h00), les participants ont pu se livrer, à bord des deux bateaux, à la manipulation, au mouillage des lignes et à la capture de gros poissons pélagiques. Les espadons et les thons ont été soigneusement manipulés et traités, de façon qu'ils soient vendus aux prix les plus élevés sur le marché de Tokyo. L'abandon par les pêcheurs des zones récifales peu profondes, surexploitées, pour la pêche au large de gros marlins et de thons que M. Nishikiori avait évoqué dans son cours a été ici parfaitement illustré. Les participants ont été particulièrement impressionnés par les palangres de 600 mètres, simples mais efficaces, mouillées jusqu'à 1 200 mètres de profondeur.

## L'aquaculture subtropicale

Kimura Johnson, du Centre océanographique d'Ogasawara, a décrit la recherche en matière d'aquaculture subtropicale menée par le Centre, ainsi que la manière dont celui-ci transmet les informations à l'Association d'aquaculture marine, en vue de l'exploitation commerciale des espèces appropriées. M. Johnson a évoqué les problèmes posés par l'élevage en bassins des individus aux tout premiers stades de leur vie et a fait visiter le laboratoire et les bassins du Centre aux stagiaires.

Au cours d'une visite des installations de l'Association d'aquaculture marine et des cages immergées dans la baie, les participants ont assisté au nourrissage de deux espèces de poisson, le kampachi (carangue ombrée) et le shima aji (carangue rayée).

"L'élevage de poissons dans ces eaux chaudes et pures exige un soin particulier. Nous sommes particulièrement à l'affût des maladies qui peuvent être introduites avec l'eau de ballast des bateaux de passage ou par l'intermédiaire de juvéniles apportés du Japon", a indiqué Kimura Johnson. "Nous nous concentrons aussi sur des espèces adaptées aux eaux

chaudes de l'île et nous tentons de produire des poissons sans faire appel à des produits pharmaceutiques pour lutter contre le stress ou la maladie. En baignant les poissons dans de l'eau douce, opération simple mais qui exige une main-d'œuvre nombreuse, nous avons réussi à empêcher et à limiter la présence d'ectoparasites."

## Recyclage des déchets

Une brève visite a été organisée aux installations de recyclage des déchets de l'île pour que les stagiaires puissent voir comment les insulaires s'efforcent de réduire les conséquences de l'élimination des déchets. Les boîtes de conserve et les objets en plastique sont triés et conditionnés pour être recyclés ailleurs que dans l'île. Les déchets combustibles sont incinérés et les cendres enterrées dans des conteneurs scellés de manière à exclure toute fuite dans le sol. Des systèmes d'évacuation récupèrent les gaz toxiques à la sortie de l'incinérateur. En outre, les gaz réfrigérants, le verre, les vieux vélos et autres équipements sont recyclés.

Une brève visite a également été rendue au parc marin où l'on peut observer les récifs coralliens à partir de bateaux à fond de verre - source éventuelle de revenus pour les pêcheurs qui promènent des touristes. Les participants ont aussi pu nager avec des dauphins et ont visité une petite entreprise de fabrication de souvenirs confectionnés à partir de sel et de papier peint à la main, représentant des poissons de récifs coralliens.

### Ressources des récifs coralliens d'Okinawa

De retour d'Ogasawara, les stagiaires se sont rendus à Okinawa pour suivre des séminaires et des cours sur les écosystèmes des récifs coralliens. Malgré le passage d'un typhon sur les îles d'Ishigaki et de Miyako, le groupe a pu visiter, notamment, des coopératives de pêcheurs, des centres aquacoles, des sites d'écotourisme, des parcs marins, des coopératives et des entreprises de transformation et un marché aux poissons.



*Jesse, de Chuuk, aide à mesurer les tortues au Centre de conservation du milieu marin*

Les cours et les séminaires ont porté sur les thèmes suivants:

- Les parcs marins au Japon
- Les caractéristiques des îles d'Okinawa
- Les possibilités de développement des îles subtropicales
- L'exploitation des ressources des eaux profondes
- Politique et stratégie de gestion des ressources halieutiques côtières
- La pêche à l'aide de dispositifs de concentration du poisson
- Le Festival de la mer
- Politique et stratégie de conservation des récifs coralliens
- Gérer les ressources côtières pour protéger les mangroves

- La pêche sur les récifs coralliens - économie et commercialisation locales
- La protection des récifs coralliens contre les flux de sols rouges
- Les obstacles d'ordre administratif entravant le développement de la pêche à Okinawa
- L'administration du ministère du Tourisme - la coexistence de la pêche et du tourisme
- Écotourisme et développement

Étude de cas de gestion des ressources halieutiques.

M. Ian Woesik a évoqué l'importance des écosystèmes des récifs coralliens et les relations existant entre les régions "sources et destinataires" de matières organiques transportées par les courants marins, dans le système récifal. Pour Katri Walenska, des Tonga, "Nous avons beaucoup aimé ces cours parce qu'ils nous ont montré ce qui lie la pêche, le tourisme, l'extraction de sable, ainsi que la nécessité de surveiller toutes ces activités."

tré ce qui lie la pêche, le tourisme, l'extraction de sable, ainsi que la nécessité de surveiller toutes ces activités."

La cérémonie de "lâcher de poissons juvéniles", accomplie par tous les villageois, jeunes et vieux, a bien illustré la prise de conscience par les habitants de l'importance des programmes d'ensemencement. "C'est un formidable moyen, pour les enfants et les membres de la communauté qui ne sont pas pêcheurs, de comprendre ce que les coopératives de pêche essaient de réaliser en relâchant de jeunes poissons", affirme Fritz Niffon, de Chuuk (États fédérés de Micronésie). "Le repeuplement des mangroves par les pêcheurs du village et la reforestation que nous observons sont très importants", dit-il.

### Élaboration du plan d'action des participants selon la méthode GCP (Gestion des cycles de projets)

Malgré le caractère intensif du cours, le JICA avait demandé à chaque participant d'élaborer un plan d'action en vue du développement du secteur dans lequel il travaille. Chacun devait commencer ce travail chez soi et apporter au Japon une liste des problèmes et des obstacles qui entravent l'expansion

d'un secteur côtier particulier. Une analyse de ces données de base a été faite au moyen de la méthode GCP, comprenant l'arborescence de résolution des problèmes et l'analyse des objectifs, afin de déterminer les relations de cause à effet des problèmes et de se concentrer sur la résolution d'un problème fondamental particulier, rencontré par chaque participant.

### Le développement vu par les participants

M. Tanaka s'est entretenu avec chaque participant, dans le cadre de groupes de travail, à Tokyo, pendant la traversée jusqu'à Ogasawara et au retour, ainsi que le soir à l'hôtel à Okinawa. Chaque stagiaire a bénéficié d'une assistance personnalisée en fonction de son propre plan d'action. Les stagiaires ont présenté leur plan au cours d'un atelier d'une journée, en présence du personnel du siège du JICA et d'experts invités du secteur privé et des pouvoirs publics. "Ces ateliers permettent de faire connaître différentes approches du développement et les façons dont les différents secteurs intervenants perçoivent les problèmes. La confrontation

des idées des représentants de différents secteurs et pays de la région suscite des discussions très intéressantes," remarque M. Sasaki, du KIFTC. "Il ressort des exposés des participants que ceux-ci sont plus conscients des problèmes pouvant découler d'un développement mal conçu et de l'importance de faire participer les collectivités concernées à la mise en œuvre des projets", dit-il.

### Nécessité d'une méthode intégrée pour les îles du Pacifique

Selon M. Tanaka, qui a élaboré le contenu du cours, "La gestion des ressources côtières est une nécessité vitale pour les îles du Pacifique. En raison de leurs nombreuses similitudes, celles-ci pourraient tirer beaucoup d'enseignements des expériences, bonnes et mauvaises, des îles d'Okinawa et d'Ogasawara. Si elles ne s'efforcent pas d'adopter une approche intégrée, ces îles ne tarderont pas à devenir des déserts au milieu de l'océan. L'aquaculture ou les techniques d'augmentation des stocks constituent deux solutions parmi beaucoup d'autres. Je suis heureux que le JICA ait proposé un cours aussi stimulant et j'espère qu'il collaborera à la mise en œuvre de projets concrets en ce sens."

### Leçons tirées des stages de 1999 et 2000 et projets d'avenir

Le JICA est en train de revoir son programme pour l'exercice 2001, d'après l'évaluation des deux cours précédents. "Nous avons essayé de mettre au point un cours qui montre l'importance de l'intégration de la pêche, du tourisme et de l'environnement, et, dans une certaine mesure, nous avons réussi à faire prendre conscience de la nécessité de cette approche", déclare M. Sasaki. "Toutefois, nous ne sommes pas parvenus à créer un groupe de stagiaires équilibré en attirant des partici-

pants des secteurs du tourisme et de l'environnement. Avec le recul, nous nous rendons compte que nous avons probablement trop mis l'accent sur la pêche et pas assez sur l'intégration.

C'est pourquoi, l'an prochain, nous modifierons le cours en vue d'illustrer plus clairement l'approche intégrée." M. Mikuni lui fait écho, rappelant que "Ogasawara et Okinawa présentent des exemples concrets d'exploitation intégrée et

durable des ressources naturelles. Ainsi, la présence de tortues et ses rapports avec la culture alimentaire de l'île, l'écotourisme, l'habitat côtier et la durabilité en sont un bon exemple."

La présence de tortues tout autour des îles offre de multiples possibilités d'exploitation à divers secteurs d'activité. Les pêcheurs insulaires ont besoin d'un approvisionnement régulier en tortues s'ils veulent conserver leurs habitudes alimentaires; des touristes viennent à Ogasawara pour avoir la chance d'observer la nidification des tortues ou de les photographier à l'occasion d'une plongée en scaphandre autonome; les tortues contribuent aussi à la diversité biologique de l'île, atout précieux pour toutes les populations insulaires. Pour parvenir à un équilibre, l'île reconnaît la nécessité de suivre une approche intégrée de la conservation. Cela inclut la création de parcs marins, la réglementation des récoltes, une initiation à la sauvegarde des tortues dans les écoles, des programmes de lâchers destinés aux insulaires et aux touristes, l'entretien des plages, le recyclage des objets en matière plastique et l'étude et la protection des tortues à leur naissance. La durabilité du développement et l'exploitation des multiples possibilités offertes ne seront garanties qu'à condition que chacun comprenne les données du problème", indique M. Mikuni.



*Manami Yamaguchi décrit le programme de reproduction et indique l'âge des tortues marquées*

## Comment s'inscrire au cours de l'année prochaine

“Tous les ans, le JICA procède à des sondages auprès des différents pays pour s'enquérir des types de formation qu'ils souhaitent pour l'année suivante. Il envoie un questionnaire aux organismes publics de chaque pays, qui font office de correspondants pour toute demande d'assistance auprès des ambassades japonaises et des antennes du JICA. Les réponses au questionnaire sont prises en compte pour l'attribution de places de stages dans l'exercice suivant”, explique M. Mikuni.

La brochure Informations générales donne des renseignements sur les cours de formation collectifs tels que celui-ci. Cette brochure est adressée aux organismes chargés de coordonner l'assistance avant le début des cours et décrit les conditions et les qualifications requises pour participer aux stages, les objectifs et le contenu des cours et d'autres renseignements importants. Il est possible de se procurer des formulaires de candidatures auprès des ambassades du Japon, des antennes du JICA et des organismes nationaux de



coordination de l'aide. Chaque candidature doit être agréée par l'organisme dont relève le postulant et par l'organisme de coordination. Le formulaire de candidature dûment visé est envoyé au bureau du JICA.

### Venez participer au cours 2001 !

Le JICA lance un appel à candidatures pour le prochain cours de formation qui commencera en octobre 2001. Les participants doivent :

- être diplômés de l'université;
- travailler dans le secteur de la pêche, du tourisme ou de la protection de l'environnement des zones côtières; et
- remplir le formulaire A2/A3 et fournir les renseignements annexes indiqués dans la brochure Informations générales.

Le nombre de places est limité, et le stage s'adresse à des personnes qui s'occupent de la conception, de la mise en œuvre ou de l'évaluation de politiques ou de projets de développement dans les secteurs de la pêche, du tourisme et de l'environnement.

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par quatre organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en œuvre est assurée par la Commission du Pacifique Sud (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), le Centre d'information du Pacifique de l'Université du Pacifique Sud (CIP-USP) et la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC). Le financement est assuré par le gouvernement de la France. Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce



Système d'Information sur les Ressources  
Marines des Îles du Pacifique

projet vise à mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information; la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique; et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.